



**Découvrez
la promenade
inter-quartiers !**

Page 6

**Une nouvelle vie
pour le site de l'ENS**

Page 9

**Les grandes inventions défilent
au carnaval**



INAUGURATION DE L'ESPACE HÉNOUILLE

Le nouvel espace paysager, situé à l'angle de la rue du Docteur Hénouille et de la rue Cousté a été inauguré le 28 janvier dernier. Cet aménagement s'inscrit dans l'action municipale en faveur d'un cadre de vie apaisé et embelli.



Aumercier

Aumercier

VERNISSAGE DE L'EXPOSITION DE MÉLISSA PINON (23/2)

Dans cette exposition, Mélissa Pinon emploie une grande variété de formes et de langages plastiques pour donner à voir un même monde sous de multiples facettes. À découvrir jusqu'au 1^{er} avril à l'Orangerie.



Aumercier

SENSIBILISATION AU HANDICAP (31/01)

Comme 10 autres classes de CM2 de la ville, les élèves de l'école élémentaire Paul Doumer ont participé à un atelier de sensibilisation au handicap.



de Barnes

CONCERT DE MUSIQUE DE CHAMBRE

Le 26 février, l'Orangerie proposait un voyage musical dans le temps avec le trio alto, viole d'amour et viole de gambe. Les œuvres, du répertoire classique et contemporain, étaient interprétées par Dahlia Adamopoulos, Marjolaine Cambon et Hiroko Nakayama.



de Barnes

FESTIVAL DES ARTS MAD'IN CACHAN (25/2)

Lors d'une grande journée festive, 200 artistes amateurs cachanais ont investi la scène de la salle Le Marché pour dévoiler au public deux ans de travail et de création artistiques.

Ce festival, imaginé par Magali Lérés et sa compagnie Aux arts etc., a permis de révéler de beaux talents, lors d'un moment de divertissement exceptionnel.

Aumercier



Aumercier



de Barnes

RENCONTRE AVEC MARIE DARRIEUSSECQ (25/2)

À l'invitation de la bibliothèque centrale, l'auteure Marie Darrieussecq rencontrait ses lecteurs cachanais, nombreux, passionnés et enthousiastes.

VACANCES DE FÉVRIER

Les jeunes Cachanais ont passé de bons moments dans les accueils de loisirs de la ville durant les vacances scolaires. Ici, une initiation au judo à Belle Image et la préparation du Carnaval au Coteau.

Ramiraka



Ramiraka

- 5** **Édito**
- 6-7** **Grand angle**
Une nouvelle vie pour le site de l'ENS
- 8-12** **Actus**
Les Bib's : embarquement vers l'imaginaire
Politique de la Ville : mieux vivre ensemble
Les grandes inventions défilent au carnaval
8 mars : les femmes à l'honneur
La Ville reçoit un don de deux pianos
Etc.
- 13-18** **Dossier**
Découvrez la promenade inter-quartiers !
- 19** **Histoire**
Louise Barnier, portrait d'une cantinière
- 20-21** **Culture**
Un fils de notre temps
Tous au fest-noz !
- 22-23** **Sport**
Escrime : en lice pour une médaille
- 24** **Initiatives**
Démos, ou la musique pour tous
- 25-26** **Tribunes**
- 28** **Environnement**
- 30** **Pratique**

Jean-Yves Le Bouillonnet
Maire de Cachan - Député du Val-de-Marne

LES ADJOINTS AU MAIRE

Hélène de Comarmond

Affaires générales - Finances - Personnel - Urbanisme
Vice-présidente du Conseil de territoire
Vice-présidente du Conseil départemental

Jacques Foulon

Développement économique - Emploi
Conseiller territorial

Edith Pescheux

Habitat - Logement
Conseillère territoriale

Samuel Besnard

Développement durable - Cadre de vie et aménagement paysager - Mobilités - Domanialité publique

Sylvie Chevalier

Solidarités sociales et familiales - Handicap
Personnes âgées - CCAS - CMS

Thierry Crosnier

Écoles - Restauration scolaire - Activités périscolaires et accueils de loisirs - Activités sportives

Juliette Papazian

Médiation, Prévention, Sécurité et tranquillité publique - Police municipale

Camille Vielhescaze

Jeunesse - Vie des quartiers - Vie citoyenne

Claire Marti

Cultures et patrimoine - Vie associative et bénévolat

Hervé Willaime

Enseignement secondaire et supérieur

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS

Pierre-Yves Robin

Modernisation de l'action publique - Cachan numérique

Caroline Carlier

Petite enfance

Bernard Tuprie

Commerces et animations commerciales - Artisanat Tourisme - Cimetière et affaires funéraires

Marianne Jannot

Précarités - Santé publique

Joël Fraud

Développement durable - Transition énergétique

Christine Rescoussié

Relations et solidarités internationales - Comité des relations internationales et des jumelages

Robert Orusco

Communication municipale

Pour rencontrer vos élus :

01 49 69 69 81

ou secretariat.elus@ville-cachan.fr



Rencontre intergénérationnelle à la RPA : Les résidents du foyer-logement ont profité, avec beaucoup de plaisir, d'un temps d'échange avec les élèves des classes de petite et moyenne section de l'école maternelle du Coteau, le 21 février dernier. Ces rencontres se renouvelleront dans l'année.

LE MAG. Cachan est réalisé avec l'aide des différents services et associations de la Ville.

Directeur de la publication: Jean-Yves Le Bouillonnet - Rédaction et iconographie: service communication - Couverture: Gomes - Administration: Mairie, square de la Libération, BP 60600, 94234 Cachan Cedex - Suivi des réclamations: 01 49 69 80 32 - Site internet: www.ville-cachan.fr - E-mail: communication@ville-cachan.fr - Création de maquette: service communication - Cécile Petiot - Maquette et mise en page: Pellicam - Impression: Grenier - Tirage: 16 000 exemplaires. Régie publicitaire: PLC - 31 rue de la Rochefoucauld 75009 Paris 01 45 26 08 30 - fax: 01 42 82 97 04

Si vous ne recevez pas LE MAG. Cachan, merci de nous le signaler au 01 49 69 80 32.



Labelle

« Nous avons mis en scène le cours d'eau en ouvrant et en aménageant ses rives aux promeneurs »

PROMENADES ET LIAISONS INTER-QUARTIERS

La démarche de créer des liaisons traversant la ville, initiée depuis des années,

est le fruit d'une volonté de décloisonner les différents quartiers et de développer des circulations douces dans un cadre apaisé et agréable à fréquenter. Elle s'articule, bien entendu, avec la valorisation de la topographie singulière de la commune, la vallée et les grandes infrastructures de conduite des eaux, qui rendent très diverses, les possibilités d'aménagement. Les chemins sont désormais largement tracés et vont connaître de beaux achèvements, dans les prochains mois.

Nous avons mis en scène le cours d'eau en ouvrant et en aménageant ses rives aux promeneurs. Nous avons réalisé un maillage de liaisons piétonnes vertes.

Du Nord au Sud, depuis la Citadelle et les vignes du Coteau, en passant par les réaménagements du secteur Cousté-Dolet et du centre-ville sur les rives de Bièvre, jusqu'aux allées cheminant à travers les espaces paysagers de La Plaine, pour rejoindre la place Edouard Herriot.

De l'Est à l'Ouest, depuis Bagneux jusqu'à l'Haÿ-les-Roses sur les dérivations du Loing et du Lunain rejoignant celles de La Vanne. De la Bièvre également, au cœur du quartier Cousté jusqu'aux aqueducs d'Arcueil-Cachan, en sinuant dans le jardin du Vallon.

L'objectif est donc en passe d'être atteint, d'avoir ainsi créé de véritables liaisons inter-quartiers, dans des ambiances différentes, mais toutes aménagées et paysagées pour permettre de nouvelles manières de s'approprier la ville.

8 MARS : JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES

Malgré toutes les initiatives, une législation sans cesse approfondie, il subsiste encore trop d'inégalités et d'injustices entre les femmes et les hommes. Nous devons impérativement partager les inquiétudes face aux reculs des droits des femmes qui sont constatés dans notre pays comme en Europe et dans le monde. La crise économique et sociale et la montée des intégrismes sont les premiers facteurs des régressions dont elles subissent les lourdes conséquences. Cette journée est, pour chacun de nous, l'occasion de faire un bilan sur cette terrible réalité, de

participer également à la mobilisation en faveur de leurs droits. Égalité salariale, droit à l'avortement, précarité... L'égalité entre les sexes et les personnes est la garantie de la liberté, de l'émancipation individuelle et du progrès collectif.

LA VILLE FESTIVE : FEST-NOZ ET CARNAVAL

En soutenant la création artistique, en programmant des spectacles multiples pour différents publics, en accueillant régulièrement des concerts, notre Ville poursuit sa quête d'être toujours plus ouverte sur les différentes cultures, sur les autres et sur le monde, pour le plus grand bonheur des Cachanais qui en redemandent!

Deux temps forts ce mois-ci: le 11 mars avec le fest-noz de Cachan, rendez-vous incontournable des amoureux de la danse et la musique celtiques. Nuit festive, chaleureuse et très animée, elle invite chacun à participer à la frénésie bretonne, revisitée et modernisée tout en préservant ses belles racines. La danse et les rythmes sont à partager, toutes générations confondues, avec de beaux groupes à l'affiche de cette 21^e édition.

Le 25 mars, avec le carnaval, sur le thème les inventeurs et les grandes inventions, les rues de la ville vont s'ouvrir aux enfants. Tous sont conviés à venir défiler en costume, avec les musiques, parmi les chars et les animations de rue. Un moment fort de la vie communale marquant, selon la tradition, l'attente des beaux jours.

Je vous invite à participer nombreux à ces deux manifestations qui ouvrent, avec le festival des arts de la fin février, la belle série des manifestations qui jalonnent les jours Cachanais jusqu'à l'été.

Jean Yves Le Bouillonnet

Jean-Yves Le Bouillonnet
Député-Maire



AMÉNAGEMENTS URBAINS

Une nouvelle vie pour le site de l'ENS

Après avoir acté avec regret que l'ENS Cachan quitterait le territoire pour rejoindre le plateau de Saclay, la Ville n'a cessé d'exprimer sa volonté, auprès de l'État, d'être acteur du devenir de ce site de 11,6 hectares au cœur de Cachan. Enjeu majeur pour la Ville, la reconversion du site est enclenchée.

La Ville souhaite développer un campus d'excellence, alliant enseignement, recherche, innovation numérique, aménagement urbain paysager, activités économiques et logements. L'objectif est de faire de ce site un espace de vie ouvert sur le reste du territoire, un nouveau quartier de vie. La Ville et l'État ont signé une convention avec l'EPFIF (Établissement public foncier d'Ile-de-France) afin qu'il assure le portage du site, le temps que se mette en place un projet urbain cohérent et équilibré.

Maintenir la vocation d'enseignement du site

L'une de ses caractéristiques est, bien évidemment, sa vocation d'enseignement. La Ville s'est ainsi mobilisée auprès de l'État pour que les bâtiments d'enseignement existants conservent leur vocation au bénéfice d'autres écoles. La bataille fut rude mais elle a porté ses fruits. Tout d'abord, l'État a accepté une valorisation foncière qui permet des offres économiques compatibles avec l'objectif de vendre les locaux existants.

Et deux grandes écoles d'ingénieurs sont en passe de confirmer leur venue prochaine à Cachan. Il s'agit de l'EPF-école d'ingénieur-e-s qui projette de s'installer dans le bâtiment d'Alembert (17 000m²) en 2019 et qui pourrait prendre place pour une partie de ses activités dans des locaux provisoires dès septembre 2017. Cette arrivée anticipée s'explique en partie par le fait que l'EPF et l'ESTP disposent déjà d'enseignements communs. L'ECAM EPMI, autre école d'ingénieurs de renom, s'installerait quant à elle dans les bâtiments situés le long de l'avenue Wilson (15 000 m²) en 2019 également. Enfin, des discussions sont en cours avec un ensemble de CFA (centres de formation d'apprentis) qui pourraient s'installer dans le bâtiment Léonard de Vinci (pour 16 000 m²). Cela fait se fait en lien avec la Région qui



11,6
hectares :
surface totale
du site

occupe en partie les locaux pour le lycée Gustave Eiffel et avec qui les discussions s'engagent afin de permettre le maintien des enseignements.

Ouvrir le campus

La Ville va acquérir plusieurs emprises : le gymnase Jesse Owens, le parking attenant et le site de la centrale de géothermie. Le secteur du stade sera acquis par un aménageur choisi par la Ville. L'objectif est de faire de ce campus ouvert un nouveau quartier de Cachan, un lieu traversant aux circulations apaisées mêlant logements, activités, services et pôle d'excellence. Le tout pensé sous l'angle de l'innovation, de l'environnement et du développement durable. C'est dans cette optique que le site a été retenu par la Métropole du Grand Paris pour l'appel à projets Inventons la Métropole. 12 groupements d'entreprises ont fait part de leur souhait de présenter des projets de reconversion du site. Un premier jury, dont Jean-Yves Le Bouillonnet

fait partie, s'est réuni fin février pour sélectionner trois groupements. Ces derniers auront ensuite jusqu'à fin juillet pour développer leur offre. Le lauréat sera désigné en septembre.

En parallèle, la Ville lance avec l'EPFIF une étude urbaine afin de consolider ce programme d'aménagement. Suite à un premier diagnostic, l'étude établira des scénarii d'aménagement en lien avec les orientations de la Ville. Les scénarii seront assortis d'un volet technique, juridique, financier et d'un calendrier.

Sur le terrain de l'actuel stade, le projet envisagé est de mêler logements et activités diverses en rez-de-chaussée d'immeuble. 20 000m² de logements, soit 300 appartements environ, pourraient être envisagés, dont 20% de logements sociaux. Le gymnase Jesse Owens sera quant à lui rénové pour offrir un équipement sportif supplémentaire aux Cachanais (et auquel serait adjoint un stade), tout en préservant les activités des établissements scolaires.

« Deux grandes écoles d'ingénieurs pourraient s'installer prochainement sur le site de l'ENS »

Bâtiment Léonard de Vinci
Réflexions en cours pour l'installation de CFA (centres de formation d'apprentis) dans une partie du bâtiment

Activités à définir

Lycée Gustave Eiffel

Bâtiments d'enseignements, d'hébergements et administratifs
Projet d'installation de l'ECAM-EPMI

Bâtiment d'Alembert
Projet d'installation de l'EPF école d'ingénieur-es



Gymnase Jesse Owens

Piscine

Projet de stade

I.U.T.

Géothermie

Espace boisé classé

CROUS

- Région
- Géothermie
- Installation des nouveaux établissements d'enseignements
- Crous
- Projet d'environ 300 logements
- Bâtiment Léonard de Vinci



LES BIB'

Embarquement vers l'imaginaire

Du 3 au 31 mars, les Bib' vous proposent un voyage au travers des mondes, direction l'imaginaire : des planètes futuristes de la science-fiction aux royaumes de la fantasy en passant par le merveilleux et le fantastique.

L'imaginaire dans tous ses états

L'imaginaire est une porte ouverte sur tous les possibles, porte que les Bib' ont décidé de franchir en mars. Conférences sur le cinéma, initiation aux jeux de rôle et jeux de plateau, ateliers créatifs et rencontres d'auteurs, les activités des Bib' vous proposent des voyages vers des destinations ou des temporalités encore inconnues.

La bibliothèque centrale accueille également pour l'occasion une exposition du 7 mars au 1^{er} avril. *Onirisme* est l'exposition croisée de deux jeunes photographes de talent, Raphaëlle Monvoisin et Anaïs Popy. Vernissage le 4 mars à 18h.

Les animations régulières prennent, elles-aussi, la direction d'autres mondes.

La nuit de l'imaginaire

Le 18 mars à partir de 15h débute la nuit de l'imaginaire et ses ateliers, lectures, conférences et autres animations pour tous les âges. Pour l'occasion, les Bib' font un appel à votre côté « cosplayeur ». N'hésitez pas à revêtir le costume, la coiffure et le style de votre personnage de manga, dessin animé, bande dessinée ou film favori. Parmi les ateliers proposés, ne manquez pas l'atelier photobooth pour créer les accessoires qui feront de vous le nouveau San Goku ou Harry Potter. Place ensuite à la photo souvenir devant le décor créé par les animateurs des Bib'.

En point d'orgue de la soirée, le concert des élèves du conservatoire qui interpréteront les musiques emblématiques des œuvres de l'imaginaire, à 19h.

Une restauration payante sera proposée sur place par le CSC La Plaine.

+ d'info et programme complet :

www.bibliotheque.ville-cachan.fr et ville-cachan.fr

CSC LA PLAINE

Aide aux devoirs : devenez bénévole !

Vous êtes majeur et vous souhaitez donner un peu de votre temps pour aider des enfants à mieux appréhender leurs leçons ? Devenez bénévole pour l'accompagnement scolaire proposé par le CSC La Plaine aux élèves en classes élémentaires et au collège.

Les ateliers d'aide aux devoirs ont lieu les mardis et jeudis de 16h à 17h et de 17h à 19h selon les niveaux. Si vous n'avez jamais fait d'aide aux devoirs précédemment, rien ne vous empêche de vous lancer dans l'aventure. Un accompagnement sera assuré par des personnes expérimentées.

Le CSC recherche également des bénévoles pour dispenser des cours de français dans le cadre d'ateliers sociolinguistiques.

Infos au 01 49 69 60 10 ou referentfamil-lecsclapaine@gmail.com



BON PLAN

Bourse aux vêtements printemps

Cachan Bénévolat organise une nouvelle bourse aux vêtements printemps/été (vêtements enfants, adultes et linge de maison). L'occasion de vider vos placards en offrant une seconde vie aux vêtements que vous n'utilisez plus, mais aussi de vous faire une nouvelle garde-robe à prix très intéressant.

Le dépôt des vêtements pour la vente a lieu jeudi 23 mars de 9h30 à 19h à la grange Gallieni. Les ventes se déroulent du 24 au 27 mars, au même endroit. Les articles non vendus seront restitués à leurs propriétaires le mardi 28 mars.

Infos à cachanbenevolat@gmail.com

COMPTE-RENDU

**Conseil municipal
du 2 février****Débat d'orientation budgétaire :**

C'est dans un contexte contraint, notamment du fait de la baisse continue des dotations (DGF), que la Ville élabore le budget. Pour autant, elle répondra à l'exigence qu'elle s'est fixée de fournir à la population une qualité de service et d'aménagement.

Pour la 12^e année consécutive, la Ville n'augmentera pas les taux de fiscalité communaux et poursuivra la dimension sociale de sa politique fiscale en maintenant plusieurs abattements facultatifs.

Les grandes orientations :

- La solidarité pour tous : poursuite des actions de solidarité et de proximité par le soutien apporté au CCAS, du lien social par les subventions accordées aux associations, le soutien aux familles par le versement d'une nouvelle allocation différentielle pour la garde d'enfant et le maintien de la gratuité des activités périscolaires.
- La Ville durable : maintien de l'attention portée au cadre de vie et en particulier aux espaces verts en impulsant le projet de montée aux vignes et en engageant le projet de ferme pédagogique, en poursuivant la démarche zéro phyto et l'engagement en faveur des déplacements respectueux de l'environnement (Autolib' et Vélib').
- La gestion patrimoniale : poursuite des travaux d'aménagement des structures municipales dans le cadre de l'Agenda d'Accessibilité Programmée et des travaux de rénovation du château Raspail et de l'Hôtel de Ville dans le cadre du plan pluriannuel d'investissement.
- Cachan numérique : poursuite de la stratégie numérique par l'installation de nouveaux tableaux numériques interactifs dans les écoles et l'expérimentation d'une classe mobile, développement de services en ligne et mise en place du guichet unique.

Le Conseil a également voté à l'unanimité la dénomination d'une nouvelle voie, le sentier des Blanchisseries, reliant la rue Étienne Dolet à la Bièvre (lire p. 15).

+ d'info : compte-rendu complet sur www.ville-cachan.fr



POLITIQUE DE LA VILLE

Vivre ensemble

Au sein du quartier Ouest-sud, plusieurs acteurs s'engagent pour le bien vivre ensemble dans un cadre de vie agréable.

Une vie de quartier

Les habitants se mobilisent pour améliorer le quotidien lors de nombreux événements fédérateurs : fêtes de quartier, rencontres sportives, ateliers culturels, création d'œuvres en mosaïques telles la boîte à livres ou le futur totem sur le modèle des colonnes Morris. L'association Fennecs Stars organise également chaque année des repas festifs et des animations pour les enfants.

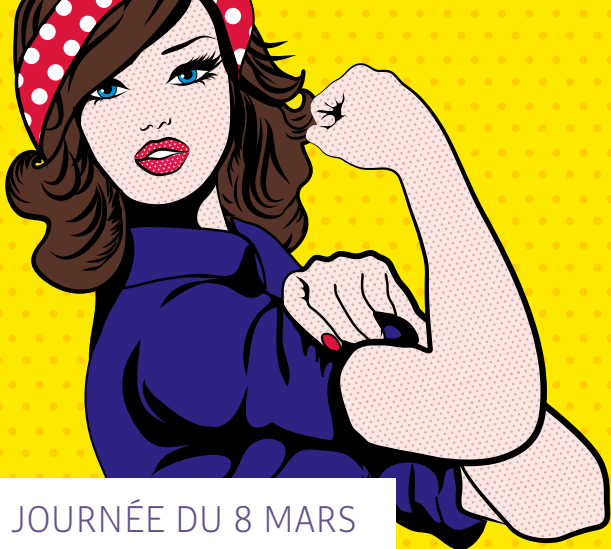
Agir pour et dans le quartier

Vivre ensemble, c'est aussi s'impliquer auprès des autres pour faire bouger son quartier. Le conseil citoyen créé en 2016 participe à l'amélioration du cadre de vie du quartier. L'association La Bouilloire travaille avec un groupe d'habitants à la création d'un jardin partagé pour nouer du lien autrement. Le CSC Lamartine mène en collaboration avec la Ville des chantiers éducatifs : en contrepartie de leur participation à des chantiers de rénovation, les jeunes reçoivent une aide financière pour un projet personnel. Avec le soutien financier de la Ville (correspondant à une exonération fiscale de la taxe foncière), Valophis développe des actions à la Cité Jardins, quartier classé prioritaire dans le cadre de la politique de la ville : entretien approfondi, peinture dans les cages d'escalier, vidéoprotection... Un chantier d'insertion emploie 5 personnes dédiées au renforcement du nettoyage et à des actions de sensibilisation sur le tri des déchets. Par ailleurs Valophis va engager, en partenariat avec la Ville, une étude urbaine pour trouver des pistes d'amélioration de l'espace public et des circulations.

Le service public au cœur du quartier

Volet essentiel d'une vie de quartier : le service public. Un pôle multiservices va ouvrir d'ici quelques mois au sein de la Cité Jardins, avec le retour de l'antenne de Valophis, le service des espaces verts, la PMI et des locaux pour l'association AEF 93/94 qui accompagne les jeunes du quartier.

+ d'info sur les acteurs du quartier : les 2 amicales de locataires, le CSC Lamartine, le conseil citoyen, La Bouilloire, Fennecs stars, Carrés d'art...



JOURNÉE DU 8 MARS

Les femmes à l'honneur

Autour de la journée du 8 mars, la Ville et les centres socioculturels rappellent, à travers des évènements dédiés, leur engagement constant pour le droit des femmes.

Marie Curie à l'Orangerie

Pour la journée internationale des droits des femmes, redécouvrez, avec Marie-Noëlle Himbert, journaliste, scénariste et auteur d'essais, le combat de Marie Curie durant la Grande Guerre. Cette conférence explore, à travers les archives personnelles de la grande savante, le combat mené par Marie Curie durant ces quatre années et nous révèle ainsi, une part oubliée de son humanité. À ne pas manquer, le mercredi 8 mars à 20h30 !

Parole d'une femme d'aujourd'hui, à Lamartine

Le centre socioculturel Lamartine propose un témoignage sur les femmes dans le monde professionnel actuel, avec le spectacle *Marine, j'ai trop trimé*, proposé par la Compagnie Turbulences. Ce personnage haut en couleur, souvent drôle, met en lumière les différents mécanismes de pression qui règnent sur les femmes dans le monde du travail et dans notre société. À l'issue de la représentation, un temps d'échange est prévu avec le public, notamment autour de l'exposition *Les Magnifiques*, qui porte sur les violences faites aux femmes.

Le mardi 8 mars à 17h au CSC Lamartine. Réservation au 01 49 69 61 10.

Du cinéma à La Plaine et Cousté

Pour évoquer le droit des femmes, les CSC La Plaine et Maison Cousté ont notamment choisi le 7^e art. Le film *D'une pierre deux coups*, histoire de Zayane, 75 ans qui part sur les traces de son passé en Algérie, est diffusé le mardi 14 mars à 19h à la Maison Cousté, suivi d'un débat en présence de Tata Milouda.

Le jeudi 16 mars à 13h30, le CSC La Plaine vous propose de découvrir l'excellent film franco-turc *Mustang*, sur la condition des femmes d'aujourd'hui dans les campagnes turques.

Notez que les centres socioculturels proposent également une soirée « au féminin » autour d'un repas convivial le samedi 11 mars à 19h, à la salle le Marché.

+ d'info sur : www.ville-cachan.fr

LITTÉRATURE IRANIENNE

Sadegh Hedayat à Cachan



Le 1^{er} avril, le service culturel vous propose une conférence en mémoire à Sadegh Hedayat, l'un des plus grands écrivains iraniens, qui a vécu quelques années à Cachan.

Arrivé à Cachan le 23 février 1927, à bord d'une rame de la ligne de Sceaux, Sadegh a vécu dans une pension de famille au 2^{ter}, av. Carnot. Le service culturel de l'ambassade de la Perse l'avait inscrit à l'École des Travaux Publics considérant que « le pays avait besoin avant tout d'ingénieurs ». Or, celui-ci n'avait qu'une vocation : devenir écrivain. Les études d'ingénieur lui servaient uniquement de prétexte pour vivre près de Paris, s'imprégner de l'ambiance artistique des années folles et se consacrer à sa propre écriture. Son séjour à Cachan dura presque 18 mois. Une période riche en découvertes pendant laquelle il connut son premier amour en la personne de Thérèse, la fille des propriétaires de sa pension qu'il rencontrait en cachette sous l'aqueduc. Ses études vouées d'avance à l'échec, il finit par jeter l'éponge et se consacra intensivement à l'écriture avant de devoir rentrer en Iran.

20 ans plus tard, devenu un grand écrivain dans son pays, Sadegh Hedayat revint à Paris, avec une œuvre devenue de nos jours l'emblème de la littérature moderne iranienne : visionnaire et iconoclaste, inspirée par les Lumières et critique envers l'obscurantisme. « *Tel un signe éperdu dans la nuit* », la qualifiait André Breton. Il s'agissait de *La Chouette aveugle*.

Conférence en mémoire de Sadegh Hedayat le 1^{er} avril à partir de 15h30, à la bibliothèque centrale. En présence de Sorour Kasmaï, romancière franco-iranienne et d'Atiq Rahimi, prix Goncourt 2008.

Les élections présidentielles se déroulent les dimanches 23 avril et 7 mai et les élections législatives les 11 et 18 juin. Si vous pensez être absent à ces dates, il vous est possible de voter par procuration.

Dès maintenant, vous pouvez désigner une personne inscrite sur les listes électorales de Cachan qui votera à votre place.

La démarche est simple : rendez-vous sur www.servicepublic.fr pour télécharger le formulaire à déposer au commissariat de votre choix ou au Tribunal d'instance de Villejuif, muni d'une pièce d'identité. Il est impératif que la procuration soit réceptionnée en mairie pour être valable. Il faut donc qu'elle soit établie au plus tard 48h avant le scrutin. Attention, un mandataire ne peut détenir qu'une seule procuration établie en France.

Renseignements : www.service-public.fr et 01 49 69 69 30/31



CHARIVARUES

Pouvez-vous héberger un artiste ?

Les 20 et 21 mai prochains, le festival Charivarues s'installe à Cachan pour un week-end qui fait la part belle à la création artistique contemporaine et plus particulièrement aux arts de la rue : théâtre, cirque, danse, mime, clowns, magie et acrobatie seront aux rendez-vous ! Tout au long du festival, profitez des spectacles féériques et burlesques, des balades sonores et des déambulations spectaculaires qui devraient faire le bonheur des petits et grands !

Vous souhaitez participer à cette aventure ? Le Théâtre Jacques Carat sollicite la générosité et la gentillesse des Cachanais pour héberger un artiste le temps du festival.

Pour en savoir plus, contactez Laëtitia Leprevost au 01 49 69 60 07.



CARNAVAL DES ENFANTS

Les grandes inventions défilent !

Rendez-vous samedi 25 mars pour le carnaval des enfants, avec pour thème les inventeurs et les grandes inventions.

Cette année encore, les enfants ont fait preuve d'une grande imagination et de beaucoup d'habileté pour créer les trois chars qui défilent dans les rues : un grand char à l'effigie des Frères Lumières, un second dédié aux avions récents et anciens, et un troisième, plus futuriste, avec une voiture volante. De quoi vous faire voyager entre le passé et le futur !

Et vous ? Saurez-vous faire preuve d'autant de créativité pour vos déguisements ? Le carnaval est ouvert à tous ! Tous les Cachanais sont invités à défilier et à venir colorer les rues de la Ville, sur les rythmes endiablés de la batucada.

Un nouveau parcours

Pour cette 16^e édition, un nouveau parcours est mis en place : le défilé partira du CSC Lamartine vers la place Edouard Herriot pour se diriger vers la place du Millénaire. Comme tous les ans, en revanche, des ateliers maquillage, des stands de jeux et des déguisements seront proposés gratuitement à chaque départ. Le défilé terminera sa route vers 16h30 au parc Raspail, pour l'embrasement du bonhomme d'hiver qui prendra cette année, des allures de savant-fou. Et comme chaque année, la Ville offrira un goûter aux enfants pour clôturer ce moment festif et convivial.

À noter, également, dès 14h30 un atelier de création d'inventions, animé par le Conseil des enfants au parc Raspail. La meilleure invention sera désignée par les jeunes élus.

Venez nombreux !

Horaires et lieux de départ du cortège :

- 14h30 : CSC Lamartine
- 15h20 : place Edouard Herriot
- 16h : place du Millénaire
- 16h30 : parc Raspail

À noter : pour maintenir la circulation des bus 184 et 187, une déviation sera mise en place.



COMMÉMORATION 19 mars 1962

Nous commémorons cette année le 55^e anniversaire du cessez-le-feu de la guerre d'Algérie. À cette occasion la FNACA de Cachan (Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie), par le biais de son président André Guidet, tient à faire un rappel sur cette date historique. « Cette date commémore le cessez-le-feu, acte spécifiquement militaire, intervenu le 19 mars 1962 à midi, sur tout le territoire nord-africain des 3 départements de l'époque : Alger, Oran, Constantine et signifie l'arrêt des combats. Certes, des morts sont tombés bien après et personne ne le nie ! Sinistre mémoire où des Français luttèrent contre des Français ! Malgré vents et marées, la FNACA, créée dès 1958, à l'initiative d'un nombre conséquent d'anciens appelés sous les drapeaux, a pris l'initiative de commémorer cette seule date historique. Elle compte encore 315 000 adhérents à ce jour, malgré l'érosion biologique implacable. Elle est fidèle à cette seule date historique du 19 mars depuis 1963. »

Commémoration du cessez-le-feu de la guerre d'Algérie le dimanche 19 mars à 11h, devant le monument aux morts.

LIGNE 15 SUD

Travaux de nuit en cours



Depuis la fin du mois de février, la Ratp mène des travaux de nuit sur les voies du RER à la station Arcueil-Cachan. Il s'agit notamment d'acheminer des trains-travaux entre minuit et 5 heures du matin, afin de faire venir les matériaux nécessaires aux travaux qui consistent à refaire 72 mètres de quais. Ce chantier implique la pose de redresseurs de voies pour assurer la sécurité lors du passage des trains, le renouvellement des ballasts (lit de pierres ou de graviers sur lequel repose une voie ferrée) et le renouvellement des rails. Ces travaux, intervenant directement sur les voies et les rails peuvent uniquement être réalisés de nuit, lorsque la circulation du RER s'interrompt. Prévu jusqu'à fin avril, ils sont relativement bruyants et occasionnent des nuisances pour les riverains. La Ville est attentive à l'engagement de la Ratp de limiter ces nuisances, en équipant les agents de chantier de talkie-walkie (afin d'éviter les cris) et en approvisionnant le chantier par train et non par camion depuis le parc des services techniques de la Ratp situé à Arcueil.

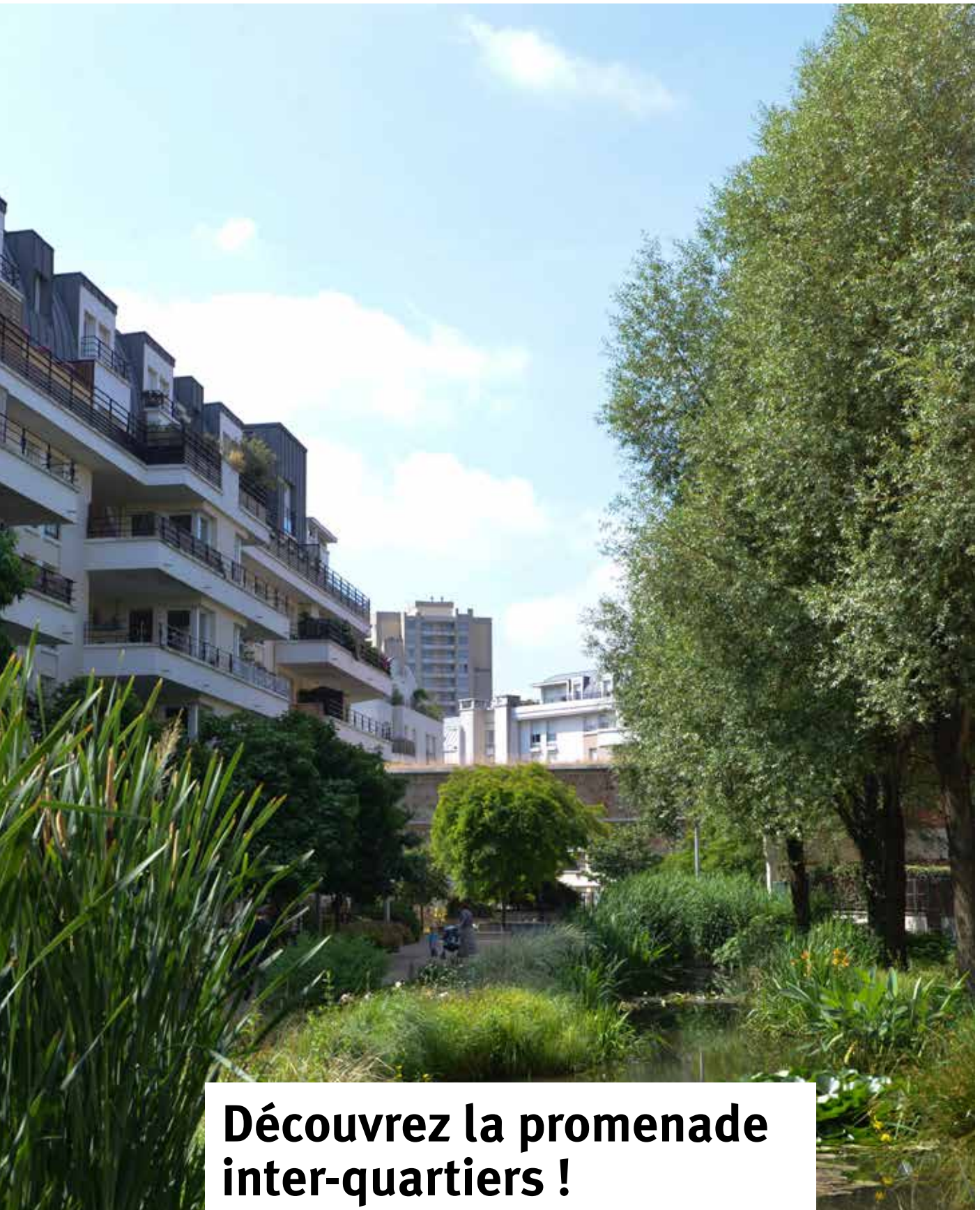
MUSIQUE

La Ville reçoit un don de 2 pianos

Colin Gillet, 86 ans, pianiste et professeur de musique à la retraite, a fait le don de deux pianos à la Ville. Ces instruments modernes et en très bon état ont été installés à la Résidence du Moulin et à la MAPAD Maison de la Bièvre, en accord avec Monsieur Gillet. « J'ai acheté ces pianos pour des enfants qui avaient besoin d'un instrument. Aujourd'hui ils n'en ont plus l'utilité. J'ai moi-même beaucoup souffert de ne pas disposer d'un instrument lorsque j'étais jeune, au sein d'une grande fratrie. Alors j'ai envie que ces pianos apportent de la joie dans ces lieux de vie, qu'ils permettent de créer de nouveaux liens enrichissants entre les générations, avec des jeunes gens qui pourraient venir jouer du piano ». Monsieur Gillet s'est produit plusieurs fois à la Résidence du Moulin, où il garde de très bons souvenirs de moments partagés autour de la musique. La Ville tient à le remercier chaleureusement pour ce beau cadeau !



Lucien, résident de la RPA, joue sur l'un des pianos offert par M. Gillet.



Découvrez la promenade inter-quartiers !

Décloisonner les quartiers, favoriser les circulations douces et offrir à tous un cadre de vie apaisé et embelli, au plus proche de la nature... C'est dans cet esprit qu'a été imaginée et réalisée la promenade inter-quartiers. À l'heure où se dessinent les derniers aménagements du parcours, ne tardez plus à la découvrir !



AMÉNAGEMENT

Une promenade en cœur de ville

À Cachan, tout est mis en œuvre pour faire de la ville un lieu agréable, où il fait bon flâner ! Cette volonté prend tout son sens avec l'élaboration de la promenade inter-quartiers. Découverte.

À pied ou à vélo, du sud au nord

Du quartier La Plaine à la vigne du Coteau, la promenade inter-quartiers suit le tracé de la Bièvre. Cet aménagement a été pensé pour offrir aux Cachanais un espace « hors de la ville », propice à la détente et à la promenade, environ 20 ans après la réalisation d'une traversée est-ouest, au-dessus de la dérivation du Loing et du Lunain.

Priorité est donnée aux piétons et aux cyclistes avec le développement des circulations douces, la création d'espaces paysagers, l'installation de mobiliers urbains pour marquer des haltes et profiter de son environnement. Ainsi, chacun peut traverser aisément la ville à vélo le long d'un parcours adapté, agréable et sécurisé.

Ce parcours a d'ailleurs été intégré dans un circuit de grande randonnée, élaboré conjointement par le Comité du tourisme du Val-de-Marne et la Fédération française de randonnée. De la place Edouard Herriot en passant par l'avenue Vatiez, à l'allée Ronsard jusqu'aux rives de Bièvre du centre-ville, le projet se poursuit aujourd'hui dans le quartier Cousté-Dolet qui constitue l'une des dernières étapes de la promenade inter-quartiers avec la montée aux vignes (voir plan pages 16-17).

À l'écoute des Cachanais

Dans notre ville, les instances de concertation et de dialogue sur les espaces publics sont multiples, permettant aux habitants de participer à la réflexion sur l'amélioration de leur cadre de vie. L'aménagement de la promenade inter-quartier s'inscrit dans cette tradition et a fait l'objet de nombreuses discussions avec les riverains, à chaque étape du projet. Des ateliers citoyens ont été ainsi mis en place,

composés d'habitants, de représentants des comités de quartiers, de l'architecte référent, des élus et des services de la Ville. Lors de l'aménagement des rives de Bièvre dans la ZAC Desmoulins, des réunions étaient organisées dans le cadre de l'élaboration du projet. La réalisation d'une esplanade devant le théâtre et l'aménagement d'une promenade en bords de Bièvre dans le quartier Cousté-Dolet font actuellement l'objet de deux ateliers de concertation.

Les futurs aménagements

Il s'agit aujourd'hui d'achever la promenade, dans le cadre de la réhabilitation du quartier Cousté-Dolet. Pour la Ville, il importe d'abord de conserver son esprit historique, marqué par l'activité des blanchisseries. Ainsi, les nouveaux programmes immobiliers intègrent certaines exigences, comme la création de toits à double pente pour éviter de créer une rupture avec le tissu urbain existant. Parmi les premières étapes du projet, le Conseil municipal a voté le 2 février dernier la création d'une nouvelle voie, le sentier des Blanchisseries, reliant la rue Étienne Dolet aux futurs bords de Bièvre et s'intégrant au réseau des sentiers de Cachan. Dans ce contexte, il est prévu de réaliser une promenade paysagère, à l'endroit où coule la Bièvre canalisée, entre les rues Cousté et Dolet puis entre les rues Cousté et du Docteur Hénouille. Le projet est actuellement en construction. Une seconde promenade, appelée « montée aux vignes » permettra de rejoindre la future ferme pédagogique rue de la Citadelle. Une réflexion est également en cours autour des places Jacques Carat et Eustache Deschamps, qui pourraient être intégrées à la promenade inter-quartiers.

Et au milieu coule la Bièvre

L'eau a souvent un rôle majeur dans le développement d'une ville. À Cachan, la Bièvre contribue depuis longtemps à façonner le visage de la commune et se trouve au cœur de notre promenade inter-quartiers, qui suit son tracé.

Une histoire cachanaise

La rivière, qui parcourt 36 kilomètres entre sa source dans les Yvelines et son exutoire à Paris, fut longtemps le seul affluent de la Seine à Paris. Intimement liée au développement de la ville, la Bièvre joue notamment un rôle déterminant dans la multiplication des blanchisseries (photo ci-contre) concentrées dans les rues Camille Desmoulins, Étienne Dolet et Cousté à la fin du XIX^e siècle. Il ne faut pas oublier non plus les tanneurs et les imprimeurs, autres grands consommateurs d'eau.

Toutefois, son utilisation abusive par l'industrie et le rejet des eaux usées par les riverains la polluent d'autant plus que le débit de la rivière est faible. De plus en plus insalubre,

on décide de la recouvrir au tout début du XX^e siècle.

Elle est aujourd'hui gérée par le Syndicat intercommunal d'assainissement de l'agglomération parisienne (SIAAP) et le Conseil départemental du Val-de-Marne en tant que réseau d'assainissement.



DR

La résurgence de la Bièvre

Les années passent et c'est sous la mandature de Jacques Carat, ancien sénateur-maire, que la Ville entend renouer avec ce passé, en redonnant à la Bièvre une place symbolique dans l'espace de vie des Cachanais. En 2006, dans le cadre de l'aménagement de la ZAC Desmoulins, une nouvelle promenade urbaine est baptisée « Les rives de Bièvre ». La rivière est clairement évoquée, par un jeu de bassins et de plants d'eau, bordés de nénuphars, roseaux, joncs, saules et magnolias. Cette promenade débouche d'ailleurs sur un mur d'eau, sous l'aqueduc du Loing et du Lunain. Depuis 2008, 10 tables d'orientation jalonnent le parcours souterrain de la Bièvre. Issu de la volonté de valoriser à la fois le cheminement piétonnier et le patrimoine historique, ce mobilier urbain permet aux passants de redécouvrir la trace de la Bièvre disparue.

de Banès



Les rives de Bièvre en centre-ville.

PROJET

Vers une réouverture à Cachan ?

En amont de la vallée du Val de Bièvre, la rivière coule à ciel ouvert à 80%. Sur le tronçon restant, elle a déjà été rouverte sur deux tronçons à Fresnes et L'Haÿ-les-Roses, zones « pilotes » dans le projet de réouverture de la rivière en Val-de-Marne.

Le projet de réouverture à Cachan fait l'objet d'une volonté politique du Département liée à l'approche historique (rivière industrielle, mise en valeur du patrimoine) ainsi qu'à la valorisation environnementale (amélioration de la qualité des eaux) et à l'embellissement du cadre de vie. Ainsi, dans le cadre du Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE), la Ville mène une réflexion pour redonner vie à cette rivière emblématique. Si la reconquête de la Bièvre est bien intégrée dans le projet d'aménagement paysager du quartier Cousté-Dolet, ce n'est pas pour autant l'option privilégiée par la Municipalité, en raison des nombreuses contraintes



Le jardin du Vallon.

DR

techniques. Le jardin du Vallon présente des caractéristiques beaucoup plus favorables (zone humide et proximité du lit de la Bièvre) et pourrait donner lieu à une réouverture dans les prochaines années.

PARCOURS

La promenade inter-quartiers pas à pas

Allée Ronsard

Réaménagée en 2014, l'allée Ronsard achève la partie sud de la promenade en reliant la place Edouard Herriot au tronçon déjà réalisé de l'avenue Vatier, jusqu'aux rives de Bièvre. Création de cheminements piétons, d'une piste cyclable, remplacement des éclairages et aménagement paysager (plantation d'arbres, arbustes et rosiers), l'allée a été très nettement embellie.

La résidentialisation du stationnement a été effectuée avec la Ville et la SAIEM. Une concertation avec les locataires avait été menée. Investissement : 730 000 euros (dont 269 000 € financés par la Ville).



de Banes



DR

Requalification du site de l'ancienne station Total

En lieu et place de l'ancienne station-service, la Ville démarre ce mois-ci, après concertation, l'aménagement d'un espace public paysager (végétation dense avec un patchwork de plantes et de graminées), dans la continuité des circulations douces réalisées avenue de la Division Leclerc par le Département. L'objectif est également de valoriser l'entrée de ville,

côté L'Hay-les-Roses. Le chantier est prévu pour une durée de 5 mois environ. Le montant des travaux est de 418 200 € HT.

Place Edouard Herriot

Entièrement restructurée en espace paysager en 2001 et réaménagée en 2008, après concertation avec les riverains, la place Edouard Herriot marque la première étape de la promenade inter-quartiers.



de Banes





Ferme pédagogique

Dans le prolongement des vignes des Coteaux de Cachan, plantées en 2000, l'objectif est de créer une ferme pédagogique entre la rue de la Citadelle et l'impasse des Garennes. Sur un terrain de 1200 m², la Ville souhaite offrir à tous les Cachanais un lieu dédié à l'environnement. À vocation éducative, il privilégiera l'accueil des enfants et notamment du public scolaire. Cette année voit le lancement de l'étude de maîtrise d'œuvre pour les travaux d'aménagement du terrain et du pavillon à rénover. 100 000 euros de la réserve parlementaire du Député-Maire viennent d'être alloués pour la mise en œuvre de ce projet.

Projet de réhabilitation des bords de Bièvre dans le quartier Cousté-Dolet

Pour la poursuite de la promenade, la Ville souhaite mener un projet respectueux du patrimoine urbain et des activités de blanchisserie historiquement présentes à cet endroit. Dans un premier temps, un cheminement piéton sera aménagé pour rejoindre les vignes et la future ferme pédagogique.

Le long du tracé de la Bièvre, la Ville prévoit également de créer une promenade avec piste cyclable et cheminement piéton en partie haute. Un atelier citoyen a été constitué afin de permettre aux habitants de participer à la définition de ce projet.



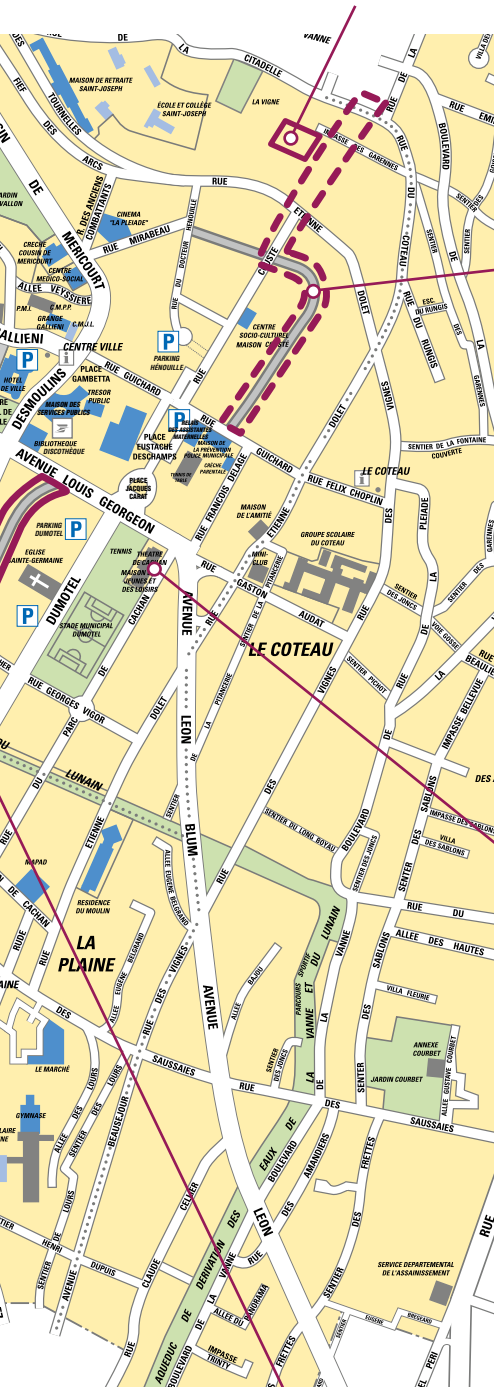
Esplanade du théâtre

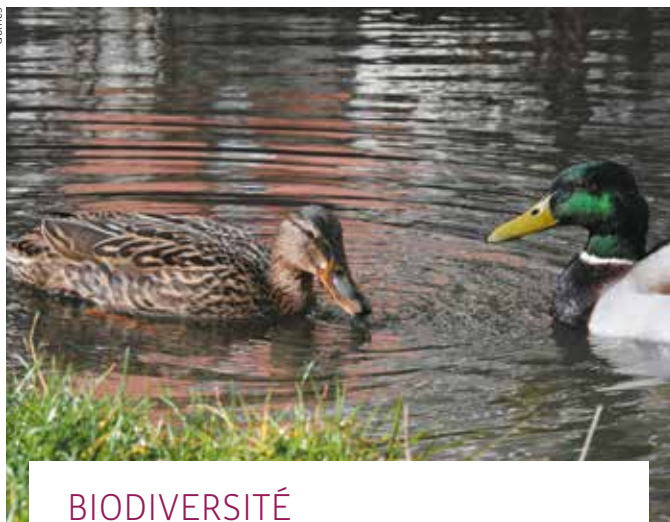


Après trois années de travaux, le nouveau Théâtre devrait ouvrir en septembre 2017, après son inauguration fin juin. Une belle esplanade lui fera face tel un parvis, ouvert au public, jalonné de grands arbres, avec des rampes accompagnant le dénivelé de la rue et au centre, un espace permettant d'accueillir des manifestations culturelles en plein air. Cet aménagement fait l'objet d'un atelier citoyen. En plein cœur de ville, il fera le lien entre la place Jacques Carat et le stade Dumotel récemment rénové. Les travaux sont prévus de juin à l'automne.

Les rives de Bièvre

Situées en plein de cœur de la ZAC Desmoulins, le symbole de la rivière réapparaît dans le cadre d'une promenade, aménagée en 2006. Ce cheminement intègre un sentier piéton, une piste cyclable, des ponts et de nombreux bancs. Une végétation typique des bords du cours d'eau a été spécialement réintroduite. Cet aménagement s'accompagne de la mise en valeur de quatre arches de l'aqueduc du Loing avec des serres. En 2015, l'esplanade de la Fraternité, nouvel espace vert et square pour enfants est venu compléter ce cadre où la nature prédomine.





BIODIVERSITÉ

Quand la nature reprend ses droits

Avec la renaissance de la rivière, il fallait s'attendre à voir s'installer de nouveaux animaux et végétaux. C'est bien le sens d'un projet de renaturation en milieu urbain.

La faune de la Bièvre

Vous êtes nombreux à l'avoir déjà aperçu, surtout en matinée, sur les rives de Bièvre : un héron cendré a élu domicile en plein cœur de ville ! Rémi et Frédéric, jardiniers dans le secteur des rives de Bièvre confirment : « il est là tous les matins mais il se fait souvent chasser par les corbeaux. Il se déplace certainement entre l'Haÿ-les-Roses et Cachan ». Dans le cours d'eau, entre les gardons, les poissons-chats et les poissons rouges, le héron trouve son bonheur pour se restaurer.

À ses côtés, un couple de canards et des poules d'eau se laissent bercer par le très faible courant de la rivière. Attention à ne pas leur donner de nourriture ! Lors de votre prochaine promenade, vous aurez peut-être également l'occasion de croiser des libellules, quelques grenouilles, des demoiselles et des araignées d'eaux. Les oiseaux – perruches et pies – trouvent également au milieu des hautes herbes et des roseaux un habitat propice. Alors, ouvrez l'œil !

Une végétation adaptée au milieu urbain

Lors de l'aménagement des rives de Bièvre, le cabinet d'architecte 3aldf a imaginé une végétation typique des bords de Bièvre, qui a quelque peu évolué depuis 10 ans pour s'adapter au mieux au milieu urbain. Dans le cours d'eau, qui fait environ un mètre de profondeur, une majorité de plantes persistantes a été sélectionnée parmi lesquels vous trouverez des roseaux, des joncs, des nénuphars, de la menthe aquatique et des iris d'eau. Pour les deux jardiniers municipaux en charge du secteur, il convient régulièrement de se mettre à l'eau pour tailler, couper, favoriser la bonne pousse des plantes et la propreté du lieu.

3 questions à Samuel Besnard, adjoint au Maire au développement durable, au cadre de vie et à l'aménagement paysager



1/ Pourquoi la Municipalité a-t-elle imaginé cette promenade inter-quartiers ?

L'aménagement de cette promenade est lié à une volonté de décloisonner les quartiers sud et de permettre à ses habitants d'accéder aisément au centre-ville. C'est aussi la suite logique de la

promenade du Loing et du Lunain (Est-ouest), d'autant qu'elle s'inscrit dans un contexte historique marqué par la présence de nombreux sentiers dans le quartier du Coteau. La promenade a été réalisée en plusieurs étapes : place Edouard Herriot, aménagement des rives de Bièvre dans la ZAC Desmoulins, l'avenue Vatiér puis l'allée Ronsard. L'objectif est d'offrir aux Cachanais une continuité de circulations douces, agrémentées d'un mobilier adapté et d'un environnement paysager.

D'ailleurs, ces aménagements ont eu beaucoup d'influence auprès du jury qui nous a décerné la 4^e fleur.

« Dans le quartier Cousté-Dolet, on se réapproprie un espace qui n'a jamais été accessible aux habitants »

2/ Quelles sont les aménagements à venir ?

Nous travaillons aujourd'hui au prolongement de la promenade vers le Nord de la ville. Il s'agit là de concrétiser une réflexion en termes d'aménagement urbain que nous menons depuis de nombreuses années et que nous avons travaillée avec le Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE) du Département. Dans le quartier Cousté-Dolet, comme dans le quartier Desmoulins, il s'agit d'ouvrir un nouvel espace, de découvrir un endroit auquel les habitants n'ont jamais eu accès, là où la Bièvre est canalisée. Un travail approfondi de concertation avec un cabinet d'architecte-paysagiste, les élus, les services, les habitants tirés au sort et des représentants des comités de quartier est en cours.

3/ Et la réouverture de la Bièvre ?

Le futur aménagement des bords de Bièvre intègre un éventuel projet de réouverture de la Bièvre mais aujourd'hui, comme au niveau de la ZAC Desmoulins, ce n'est pas l'option privilégiée dans l'immédiat en raison des contraintes. En revanche, c'est envisageable au niveau du jardin du Vallon où elles sont moindres : proximité du lit de la Bièvre, pas de contrainte urbaine, pas de proximité des bâtiments. C'est plutôt dans ce sens que nous devons travailler.



PORTRAIT

Louise Barnier, portrait d'une cantinière

En septembre 1924, Amédée Picard, Maire de Cachan, recevait un courrier de M. Lajoie, lui demandant d'organiser « une fête » en l'honneur de Louise Barnier, cantinière de la garde nationale de la Seine de 1870.

Une fête pour une cantinière

Lors de la fête de Cachan, en mai 1925, l'affiche placardée indiquait qu'à la mairie, il y aurait une « réception par la municipalité de Louise Barnier, cantinière de 1870 ». À 14 h, un piquet d'honneur assuré par les vétérans, les sapeurs-pompiers et la société de trompettes la Fantasia accueillerait Madame Barnier. « Le Maire devant lui remettre un souvenir ». À 15 h, la Fantasia donnerait un concert place Gambetta.

Au sein du 102^e bataillon

Louise Victoire Hérol, est née en 1851. Couturière, elle avait épousé à Arcueil-Cachan, Joseph Barnier, vernisseur sur cuir, le 22 octobre 1867. Elle avait 15 ans, habitait la commune depuis la même année. Ils y ont eu 11 enfants, leur première fille Angéla est née en 1868. Au moment de la guerre de 1870-71,

Joseph Barnier était clairon au 102^e bataillon de la Garde Nationale. Il est décédé à Cachan en 1917. Louise était cantinière du même bataillon.

Son rôle consistait à subvenir au besoin matériel des soldats : vente de boissons, tabac, friandises, objets de première nécessité, lavage du linge, réparation de certains effets personnels, mais surtout, elle soignait les malades et portait assistance aux blessés.

« **Sa conduite et sa moralité ont été irréprochables pendant les 57 ans qu'elle a habité Cachan** »

Elle portait une version féminisée de l'uniforme de son bataillon d'appartenance, le 102^e. Les cantinières étaient comparables aux autres soldats en ce qui concernait les traitements et les décorations.

Un parcours reconnu

Louise a-t-elle vécu les drames de la Commune de Paris ? Louise Barnier était titulaire de la médaille commémorative de la campagne 1870. « Sa conduite et sa moralité ont toujours été irréprochables pendant les 57 ans qu'elle a habité Cachan, au n°15 de la route de l'Hay » (aujourd'hui, rue Gabriel Péri) selon Ernest Lajoie.

En 1937, elle a 86 ans. Elle est la dernière des cantinières de 1870 encore vivante. Le Président de la République, Gaston Doumergue lui attribue la croix et la retraite des combattants. Le colonel Mensier épingla sur sa poitrine la médaille militaire au cours d'une prise d'armes à Antibes. Ce fut le dernier hommage de la République envers cette Cachanaise. Elle repose au cimetière de l'Hay-les-Roses.

Article proposé par les Ateliers du Val de Bièvre

Contact : permanence à la Maison des associations, 9 rue Amédée Picard le jeudi de 14h30 à 16h30.
Courriel : lesateliersduvaldebievre@laposte.net



G. Chapelleau

Un fils de notre temps

Tiré du roman d'Ödön von Horvath, la pièce nous livre la destinée d'un jeune homme vivant en Allemagne dans les années 30. Au chômage et en exil, fuyant le régime hitlérien, il décide de s'engager dans l'armée afin d'échapper à la misère. Il commet alors les pires atrocités au nom de l'obéissance aveugle au chef. À la fois cruel, poétique, délirant et bouleversant, ce spectacle reflète notre temps : il interroge les croyances mises en œuvre de façon extrémiste et questionne le sens des décisions prises dans une dynamique de groupe.

Vendredi 31 mars à 20h30 au Foyer de Cachan.

+ Tarifs et réservation sur : www.theatredecachan.fr



de Barnes

ÉVÉNEMENT

Tous au fest-noz !

Samedi 11 mars à partir de 20h, la fièvre bretonne s'empare du gymnase Victor Hugo pour le fest-noz de Cachan. Venez, vous êtes conviés !

La convivialité avant tout

Les rencontres autour du chant et de la danse existent depuis longtemps en Bretagne et plus largement dans les pays celtiques. Mais c'est surtout dans les années 50 que le fest-noz s'affirme comme l'expression d'une culture populaire ayant su s'enrichir d'influences musicales venant de nombreuses autres régions et pays. Aujourd'hui, cette tradition a donc séduit la planète entière. Et si elle est tant appréciée, c'est en grande partie pour sa convivialité, sa capacité à mêler les générations et tous les milieux sociaux. Au fest-noz, on fait des rencontres, on discute, sur la piste, à la buvette et au stand de crêpes.

La danse bretonne

Le fest-noz, c'est aussi un lieu où l'on danse sur de la musique bien vivante. Cela n'a rien d'un spectacle folklorique costumé. Il s'agit d'un bal et pour s'élaner sur la piste, il suffit d'observer et d'imiter ses voisins. Car on danse surtout ensemble : en ronde, en chaîne, en couple, bras dessus, bras dessous, par les mains, le petit doigt... Et si besoin, l'association des Diaouled an Draonienn (« les diables de la vallée ») propose en amont de ce rendez-vous, une initiation gratuite à la danse, ainsi que des stages de musique (infos au 01 47 02 62 78).

De la musique bretonne, mais pas que

Le fest-noz, c'est un bouillonnement de musiques. On voit s'enchaîner sur scène jusqu'à 5h du matin, des joueurs d'instruments traditionnels, des couples de sonneurs (biniou, bombarde...), des chanteurs a capella (« kan ha diskan »), mais aussi des groupes plus modernes aux influences rock, jazz, punk et même hip-hop. Cette année encore, la programmation est de grande qualité : J.C Guichen (« Solo de l'Ankou »), Plantec, Wpidoup, Beat Bouet Trio, le trio Guichen-Barou-Moal, Barba Loutig, Aman, Edgard Trio et bien d'autres. C'est pour ses valeurs, sa musique de qualité, sa capacité à rassembler, que la Ville de Cachan organise chaque année le fest-noz. En 21 ans, il est devenu l'un des rendez-vous les plus renommés de la culture bretonne en Ile-de-France. Ce serait bien dommage de le rater..

**Fest-Noz de Cachan : samedi 11 mars à partir de 20h
Gymnase Victor Hugo, 74 av. du Président Wilson.
Accès : RER B Station Bagneux / Porte d'Orléans – RD920 direction Cachan centre (suivre le fléchage).
Station Autolib' : à l'angle des avenues Pont Royal et Aristide Briand. Tarifs : 12€ / 7€**

+ d'info : culture@ville-cachan.fr
et 01 49 69 17 90/91

Concert symphonique « Si tu m'aimes... »



Luc Jannepin

Le Théâtre vous emmène à la Philharmonie de Paris pour un concert symphonique. 90 musiciens accompagneront la soprano Marianne Crebassa. Au programme : *Le Boléro* de Maurice Ravel, *Les chants d'Auvergne* de Joseph Canteloube, l'opéra *Manon Lescaut* et d'autres airs célèbres. L'occasion de découvrir l'une des plus belles salles de concert d'Europe !

Mardi 14 mars à 20h30 à la Philharmonie de Paris – Navette gratuite depuis le parking de l'Hôtel de Ville.

+ d'info et réservation sur : www.theatredecachan.fr



Perrot

Cours d'escrime au complexe Léo Lagrange le 22 février dernier.

Escrime : en lice pour une médaille

La section escrime de l'Amicale Laïque de Cachan rassemble des adhérents plus nombreux chaque année et remporte de bons résultats en compétition.

Ouverte aux amateurs de tout niveau, la section escrime de l'Amicale Laïque de Cachan (ALC) partage avec grand plaisir sa passion sportive. Et c'est contagieux. Avec 130 adhérents cette année, elle peut compter sur des effectifs toujours plus nombreux. À commencer par les tout-petits : avec la section baby escrime, le club ouvre ses portes dès quatre ans. L'objectif ? Apprendre les règles de base en travaillant la motricité, la coordination et l'écoute.

Des sections pour tous les âges

Les plus grands bénéficient d'un cours débutant sabre pour les 6-7 ans puis un cours débutant fleuret pour les 8-9 ans. « *Le sabre est l'arme la plus ludique pour apprendre les règles de base, son maniement est naturel, les enfants peuvent alors mobiliser leur concentration sur la construction de la stratégie* », explique Radu Mitrachioiu, entraîneur et responsable de la section escrime de l'ALC. « *On démarre le fleuret plus tard, quand la motricité fine de l'enfant est installée. C'est une arme de grande tradition, conçue dans les années 1500 en France pour s'entraîner au duel à l'épée.* » Les sections loisirs et escrime artistique – qui consistent à créer des chorégraphies de duel – sont, quant à elles, dédiées aux adultes.

Vers les championnats de France

La compétition est proposée aux escrimeurs à partir de 9 ans. La saison passée, 5 des 22 jeunes escrimeurs ont évolué aux championnats de France. Actuellement en phase de qualification et avec un jeune déjà qualifié pour la demi-finale du championnat, Walton Jawad Jay, le responsable est positif : « *J'espère emmener encore plus de tireurs en championnats de France cette année et décrocher une médaille.* »

Une cachanaise en équipe de France

Elle a commencé à manier les armes à l'âge de 9 ans et c'était à la section escrime de l'ALC. Astrid Bulot, aujourd'hui 16 ans, a rejoint les rangs de l'équipe tricolore d'escrime pour la seconde saison. Habituee des coupes du monde d'escrime, elle continue à s'entraîner au club de Cachan. La jeune sportive prometteuse se positionne aujourd'hui 22^e au classement national et a déjà son ticket en poche pour le championnat de France cadet. Son objectif ? Se classer parmi les 8 premières de sa catégorie.

+ d'info : ALC section escrime au 09 53 81 94 60

Le COC athlé à son top !



La formation dispensée au sein de la section athlétisme du Club Olympique de Cachan est mise à l'honneur en ce début de saison. Timothée Sadier (à gauche), formé au club de 7 à 18 ans, vient d'être sélectionné aux championnats de France

élite. Il côtoiera, à cette occasion, les grands noms de l'athlétisme français : Kafétien Gomis et Benjamin Compaoré en confrontation directe mais également Christophe Lemaitre, Renaud Lavillenie ou encore Ladji Doucouré.

Eymeric Ahoué (à droite), recordman de France minime du 50m et du 100m depuis la saison dernière, continue, quant à lui, sur sa lancée pour sa 1^{ère} année en cadet. Seul athlète participant à trois épreuves individuelles aux championnats de France cadets, il a réussi à décrocher une superbe médaille d'argent au saut en longueur en battant son record personnel avec un bond à 6m93. En ligne de mire, une sélection au Festival Olympique de la Jeunesse Européenne qui se déroulera en Hongrie l'été prochain.

N'oublions pas les petits ! Notez que le club organise le samedi 18 mars au stade Léo Lagrange une animation destinée aux poussins et aux éveils athlétiques. Infos au 06 09 67 39 14.



PHILHARMONIE DE PARIS

Démos, ou la musique pour tous

La musique classique se démocratise et s'adresse à tous ! Avec Démos, la Philharmonie de Paris s'invite à Cachan pour développer un projet d'éducation musicale de grande ampleur. Découverte.

Le projet d'apprentissage musical à vocation sociale de la Philharmonie de Paris est déployé pour la 1^{ère} fois dans le Val-de-Marne. La Municipalité, très engagée pour la démocratisation culturelle, s'est immédiatement portée candidate. Aujourd'hui, 15 jeunes Cachanais de 7 à 12 ans, scolarisés à l'école élémentaire Paul Doumer amorcent un parcours d'éducation musicale sur 3 ans. À la clé : l'apprentissage d'un instrument de musique, la constitution d'un orchestre et plusieurs concerts.

La musique, instrument de travail social

L'objectif de Démos est de proposer un apprentissage de la musique classique à des enfants ne disposant pas, pour des raisons économiques, sociales et culturelles, d'un accès facile à cette pratique artistique.

Ainsi, à Cachan, le groupe a été constitué dans le cadre d'un travail partenarial avec l'école élémentaire Paul Doumer, son accueil de loisirs, la référente sociale scolaire et le centre socioculturel Lamartine. Le Conservatoire, à l'initiative du projet à Cachan, a permis de préciser ces choix, le projet s'adressant à des

enfants n'ayant pas de pratique musicale. Les familles ont ensuite été reçues au CSC Lamartine, où se dérouleront la plupart des ateliers, afin de confirmer leur engagement.

Une pédagogie innovante

Le mois prochain, les jeunes Cachanais – qui figurent dans le groupe des cordes – se verront confier chacun un instrument de musique : 7 violons, 2 violoncelles, 4 altos et 2 contrebasses.

« **La Municipalité, très engagée pour la démocratisation culturelle s'est immédiatement portée candidate.** »

Durant 3 ans, ils suivront 4 heures de cours par semaine, hors du temps scolaire, au CSC Lamartine. Pendant les vacances, ils auront l'occasion de retrouver l'ensemble des groupes du Val-de-Marne (Arcueil, Fresnes et le Kremlin-Bicêtre) pour travailler en orchestre. Ces séances collectives, encadrées par des musiciens et un professionnel du champ social,

favorisent une approche ludique de la musique. Avant de savoir maîtriser l'instrument, la pratique du chant et de la danse sont d'excellents moyens pour développer le plaisir, le lien social et la sensibilité musicale.

Un dispositif ambitieux

Les impacts sociaux et éducatifs de Démos ont déjà fait leur preuve. Suscitant le plus souvent une inscription durable des enfants dans la pratique musicale, cette expérience fait également évoluer la relation des enfants aux apprentissages : confiance en soi, capacités d'attention et de concentration, goût de l'effort, rigueur, assiduité... Pour cela, l'implication et l'adhésion des familles est souvent primordiale : il s'agit de faire entrer la musique dans la vie quotidienne, en étant à l'écoute des progrès du futur musicien. Démos défend ainsi l'idée que la musique doit jouer un rôle essentiel dans la vie sociale. Le groupe cachanais se produira en concert dans les prochains mois. Votre magazine vous tiendra informés du parcours de nos jeunes musiciens.

+ d'info :

demos.philharmoniedeparis.fr

**UNE BANQUE
QUI APPARTIENT
À SES CLIENTS,
ÇA CHANGE TOUT.**

Crédit Mutuel

CRÉDIT MUTUEL DU VAL DE BIÈVRE-CACHAN

1 rue Marx Dormoy - 94230 Cachan

Courriel : 06174@creditmutuel.fr

0 820 001 209 Service 0,12 € / min + prix appel

Le Crédit Mutuel, banque mutualiste, appartient à ses 7,7 millions de clients-sociétaires.

**ISOLATION & RAVALEMENT
DE VOS MAISONS ET COPROPRIÉTÉS...**

MURS • MENUISERIES • COMBLES • VMC • RAVALEMENT

-30% de crédit d'impôt

Sceaux
fcaweb.fr **01 41 87 08 25**

PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

Les Menus Services
LE REPAS À DOMICILE
ET REACCUEIL PLUS ENCORE

**Dès demain,
votre repas
chez vous!**

Agence Hauts-de-Seine Sud
26, rue Pierre Semard - 92320 Châtillon
Mise en place sous 48 h sans engagement de durée

01 47 61 15 85
www.les-menus-services.com

Nouvelle agence
près de chez vous

AUFFRET MATÉRIAUX

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
ENLÈVEMENT DE GRAVOIS

Vente aux particuliers

STARMAT
les matériaux, c'est notre métier

AIR LIQUIDE

79-83, avenue Paul-Vaillant-Couturier - ARCUEIL
Tél. : 01 45 46 37 70

**2^{ème}
Paire de qualité 1€ de plus***

LISSAC
l'Opticien
Vos yeux méritent Lissac

* Pour l'achat d'1 paire et 2 verres correcteurs, pour un prix à à 150€ en verres unifocaux et 200€ en verres progressifs, vous bénéficiez simultanément pose 1€ de plus d'une 2^{ème} paire équipée de 2 verres organiques standard blancs. Offre 2^{ème} paire constituée d'une monture à choisir dans la collection Dwell et de deux verres correcteurs, de même correction que la 1^{ère} paire, non traités, non amincis, non durcis et non traités antireflet. Suppléments possibles payés après établissement d'un devis. Voir conditions en magasin. Offre applicable uniquement pour les correcteurs -6,00 + 6,00 opt + 4 -5+2 à titre valable du 01/01/2017 au 30/06/2017 et non cumulable avec d'autres offres et avantages. Photo non contractuelle. Les montures et verres correcteurs constituent des dispositifs médicaux qui sont des produits de santé réglementés, revêtus du marquage CE sur les produits ou le document d'accompagnement, conformément à la réglementation. Demander conseil à votre opticien. Octobre 2016. SIREN 451 263 859 - RCS Nanterre.

LISSAC
3, rue Guichard - 94230 CACHAN
01 46 64 92 25

à Cachan depuis 1979

Agence du Centre

89%
taux de recommandations
attribuées par des clients
à la date du 22/11/2016

Label Qualité d'Avis Clients
Opinion system

**Ventes
Locations**

ADHÉRENT
DU RÉSEAU
FNAIM

1, avenue Cousin de Méricourt - 94230 Cachan
Tél. : 01 46 64 01 38 - immocentre.cachan@wanadoo.fr
Toutes nos annonces sur
www.agenceducentre-cachan.com

Groupe socialiste

L'extrême droite est une imposture et la réponse est à gauche !



Dans un contexte économique et social difficile, à un moment où, de scrutins en scrutins, le vote pour l'extrême droite ne cesse de progresser en France et en Europe, le groupe socialiste et apparenté rappelle la menace qu'elle représente.

L'extrême droite n'aime pas les débats et déteste les faits et pourtant les faits sont têtus. Ils ont des sénateurs, des députés, des députés européens, des maires et des élus locaux et à chaque fois, c'est la même rengaine. Leurs valeurs comme leurs actions sont autant d'entorses au pacte républicain et dans les villes qu'ils dirigent et les actes qu'ils prennent, les stigmatisations sont légion : ils menacent les fonctionnaires, attaquent les plus fragiles qui font les frais de leurs politiques d'austérité, ils abandonnent l'école, mettent au pas la culture, piétinent les associations, dénigrent les acteurs sociaux et les militants syndicaux, combattent l'idéal européen et leur gestion des communes démontre leur imposture... L'immigration serait à leurs yeux la source de tous les maux, leur discours est bâti sur des mensonges et des fantasmes. En outre, souvent, ils cumulent les mandats et ont à faire avec la justice sur un nombre impressionnant d'affaires.

Face à la montée de l'extrême droite et de ses idées, les socialistes, la gauche, se doivent d'être à l'offensive. Nous devons, au quotidien, démystifier leurs actions et leurs discours et montrer en quoi ils sont un poison mortel pour notre avenir.

À gauche, avec notre candidat, nous présentons une nouvelle offre, crédible, pour continuer de construire une société fraternelle, solidaire, tout en étant dynamique et tournée vers l'avenir, dans l'Union européenne.

Les élus socialistes et apparentés

Groupe radical de Gauche

Logement, grande cause nationale



Des millions de personnes n'arrivent pas à se loger dignement, que ce soit par leurs propres moyens ou avec l'aide de la collectivité. Près de 4 millions souffrent de mal-logement ou d'absence de logement personnel. Outre ces situations les plus graves, 12 millions sont touchés par la crise du logement, selon le rapport annuel de la Fondation Abbé Pierre. Les classes populaires et moyennes sont touchées. La situation s'est aggravée. Pour certaines personnes, chômage, précarité de l'emploi et des revenus ont eu des effets dévastateurs sur l'accès au logement. Pour d'autres, toute évolution sur le plan professionnel ou personnel (naissance, maladie, mutation, divorce, retraite, décès...) peut rompre un équilibre fragile. Au mieux, elles sont piégées dans un logement qui n'est plus en adéquation avec leurs besoins ou leurs ressources financières. Au pire, elles se retrouvent à la porte de leur logement, sans solution de repli. La situation des jeunes est, elle aussi, très préoccupante. Parallèlement, l'habitat indigne se dégrade et met en péril la santé et la sécurité des familles. Le logement cher implique des restrictions de plus en plus drastiques sur les dépenses (énergie, santé, alimentation...).

Si la situation ne semble pas meilleure qu'il y a cinq ans pour les mal-logés, des graines ont indéniablement été semées et des avancées obtenues, en matière de loyers, d'orientation des attributions Hlm, de gouvernance, de précarité énergétique... Mais elles ne suffisent pas face à l'ampleur du mal-logement, faute de priorité budgétaire, de cap politique clair et stable. Tout citoyen a droit à un toit pour vivre dignement.

Yasmine Cajon et Hervé Willaime

Groupe PCF Front de Gauche

COP fiscale



L'Assemblée nationale a voté jeudi 2 février 2017 à main levée la résolution de «COP de la finance mondiale, pour l'harmonisation et la justice fiscale» portée par les députés PCF-Front de gauche.

Cette décision permet d'engager la France sur le chemin de l'organisation de cette grande conférence, sous l'égide de l'ONU, qui organiserait la lutte contre l'évasion fiscale.

L'évasion fiscale représente aujourd'hui des montants annuels colossaux : 1 000 Md€ pour l'Europe, 100 Md€ pour les pays en développement, et de 60 à 80 Md€ pour la France, soit l'équivalent pour notre pays du budget de l'éducation nationale, du produit de l'impôt sur le revenu ou du déficit public.

Ce sont autant de moyens en moins pour répondre aux besoins des peuples et de la collectivité.

Cela pose la question du consentement à l'impôt, de son égale et juste répartition entre les citoyens et les entreprises – élément au cœur de tout processus démocratique.

Mais c'est aussi le moyen de poser devant tous les pays du monde le problème de l'impôt juste et payé au bon endroit

Il est en effet insupportable d'exiger de nos concitoyens des efforts supplémentaires tout en laissant les plus puissants s'exonérer de leur devoir au mépris de notre principe constitutionnel du juste impôt basé sur la faculté contributive de chacun !

Et les larmes de crocodiles versées par le MEDEF à propos de l'impôt sur les sociétés sont malvenues et indécentes, tant les recettes collectées via l'impôt sur les sociétés ont en effet chuté en quelques années

Le combat ainsi engagé est titanesque. Mais les scandales à répétition le montre, il n'est que temps d'engager le fer contre l'évasion et la fraude fiscale.

Groupe communiste et apparenté

Groupe environnementaliste

De Tchernobyl à Fukushima



Le vendredi 11 mars 2011 à 5h46min 23s, a eu lieu un séisme épouvantable et pourtant prévisible sur la ceinture de feu du pacifique (un des endroits les plus dangereux au monde). C'est le séisme le plus important mesuré au Japon. Moins d'une heure après, une vague gigantesque atteignant par secteur plus de 20m de haut a détruit et mis hors service les systèmes de sécurité de la centrale de Daichi. La suite, on la connaît : en direct, à la télé, l'incompétence de la société privée Tepco fut révélée, les réacteurs ont sauté comme des bouchons de champagne. Malgré le désastre, les vents dominants ont poussé vers l'est la radioactivité et les eaux radioactives ont été déversées et diluées dans le plus grand océan du monde. Le problème reste entier, et pour sans doute plus de 10 000 ans. Ce qui laisse songeur quand le mot Fukushima veut dire en français la « baie du bonheur ». A la télé, le pas encore candidat à la magistrature suprême, François Fillon, parle dans les premiers temps d'un « incident » sic. L'heure a sonné pour les délires d'Areva et Atomic Anne est remerciée, l'ardoise elle est astronomique. Presque tous les ingénieurs du nucléaire des années 70 ont plus de 80 ans, la compétence s'est évaporée et un monstre comme l'EPR est un inconnu physique et mathématique. Les retards sont maintenant titanesques. Nous voilà, nous Français, au terme de cette aventure nucléaire en situation financière épouvantable car rien n'est réglé. Ni le problème des déchets quasiment insolvable ni le risque d'accident proportionnel à la densité de réacteur au km² (la plus grande est justement chez nous). Décentralisons la production d'électricité et soutenons des initiatives comme celle de «Cachan soleil.»

Joël Fraud groupe environnementaliste social

Cachan ensemble, faisons vivre notre ville



Orientations budgétaires côté cour et côté jardin

Le débat annuel d'orientations budgétaires était à l'ordre du jour du dernier Conseil municipal. Avec la loi NOTRe, la documentation obligatoire s'est enrichie en 2017 : les députés nous auront permis d'obtenir une partie des informations budgétaires que nous demandions sans relâche depuis 2014.

Nous avons participé activement au débat en livrant notre vision des (dés)équilibres de notre commune :

- Moins de dotations d'État ? Côté cour, la majorité se flatte de maintenir les services et de ne pas augmenter les impôts. Côté jardin, Cachan Ensemble affirme que le déséquilibre des comptes apparu en 2015 et 2016 entame les réserves de la Ville et ne permettra pas de tenir ses engagements dans la durée.

- Politique d'investissement ? Côté cour, la majorité poursuit un programme conséquent (école du Coteau, ferme pédagogique, esplanade du nouveau théâtre...). Côté jardin, Cachan Ensemble souhaite en savoir plus sur certains équipements et leur impact ultérieur en termes de coûts de fonctionnement.

- Désendettement de la ville ? Côté cour, la majorité affiche une réduction de 1 M€ de la dette ? Côté jardin, Cachan Ensemble note que ce désendettement est un effet d'affichage permis par une recette exceptionnelle de 2 M€ liée à la reprise par Cachan Habitat de la SAIEM, l'autre bailleur social de Cachan.

Qui peut croire qu'il serait possible de, tout à la fois, gagner moins et dépenser autant, continuer à investir à rythme soutenu et se désendetter ?

La question que nous posons dérange, mais nous ne nous résignerons jamais à laisser la place aux présentations et interventions convenues sur ces questions qui engagent notre avenir local.

Les élus de Cachan Ensemble

Dynamisons Cachan - Groupe Les Républicains



Trahison !

Alors que la campagne des élections présidentielles bat son plein dans un climat délétère, ne serions-nous pas dans une situation identique à Cachan ?

En effet, les Hommes étant ce qu'ils sont, y aurait-il une raison qui fasse que, ce qui se fait en haut de l'échelle politique soit différent de ce qui se fait en bas et inversement. Derrière tous ces grands discours, ne devrions-nous pas seulement entendre : « Faites ce que je dis, mais pas ce que je fais... »

Ainsi, comme chaque année, le Conseil Municipal reprend son cycle avec le Débat d'Orientation Budgétaire et le Budget Primitif 2017. Il doit définir les actions à court terme, s'inscrivant dans les attentes de la population, mais également dans la stratégie de la ville, et par déclinaison, celle des quartiers voire des rues.

Mais, comment pourrions-nous avoir un tel débat sans l'information adéquate que nous réclamons à corps et à cris, depuis le début de notre mandat ? (Voir nos précédentes tribunes)

Pourquoi un tel manque de transparence ? Y aurait-il quelque chose à cacher, de non avouable ? Le pire, pour nous tous, serait que, notre maire et son adjointe aux finances manqueraient de temps, compte tenu de leurs multiples activités, et laisseraient ainsi le Directeur des Services gérer financièrement la ville sans aucun contrôle.

Ce dernier, pour tenir l'objectif de « ne pas augmenter les impôts des Cachanais » alors que, dans le même temps, les dépenses de personnel semblent à la dérive, ne pousserait-il pas à l'augmentation de la population via un bétonnage systématique du centre-ville, sans tenir compte des aspirations des habitants des quartiers ?

Est-ce pour cela que les cachanais ont élu ce Maire et sa cour en 2014 ?

Alfred Spehner - Christelle Prache - Joël Langlais

Dans cette rubrique s'expriment les différents groupes politiques composant le conseil municipal.

Les textes publiés n'engagent que leurs auteurs

Les élu(e)s de la majorité

- **PS** : ps.cachan@gmail.com
Blog : ps-cachan.org
- **PCF Cachan** : pc-cachan@orange.fr
- **PRG** : prg.cachan@gmail.com
- **Environnementalistes** : jofraud@aol.com
cachanenvironnemental.wordpress.com

Dynamisons Cachan - Groupe Les Républicains

- accueil@dynamisonscachan.fr
- www.dynamisonscachan.fr

Cachan ensemble

- cachan2014@gmail.com
- www.cachan-ensemble.fr

Groupe UDI - Modem - Alliance centriste

- udi.cachan@gmail.com

+ d'info : Si vous souhaitez rencontrer vos élus, retrouvez les jours et horaires des permanences sur www.ville-cachan.fr

Groupe UDI - Modem - Alliance centriste



Un scandaleux coup d'État Institutionnel

Depuis un mois, François Fillon est sali, calomnié pour avoir rémunéré des membres de sa famille comme attachés parlementaires. Or, 20% des parlementaires dans le même cas ne font l'objet ni de suspicion ni d'enquête.

Plusieurs avocats et professeurs de droit, dans un appel publié dans Atlantico le 18 février, dénoncent ce coup d'État Institutionnel, par lequel le pouvoir a dévoyé le droit pour détruire la réputation de son principal adversaire au profit d'un successeur coopté.

Cet appel indique que :

- L'allégation d'un « détournement de fonds publics » est contraire au code pénal et aux principes constitutionnels

- Elle est contraire au principe de la séparation des pouvoirs

- Prétendre contrôler l'utilisation des dotations d'un parlementaire au moyen d'une procédure pénale est illégal

- Le président de la République ne peut se retrancher derrière l'indépendance de la justice car les officiers du ministère public ne sont pas « la justice »

- La Cour européenne des droits de l'homme leur dénie l'appartenance à l'autorité judiciaire. Ils ne sont pas statutairement indépendants du gouvernement, mais subordonnés au Ministre de la justice

- La précipitation du PNF à ouvrir une enquête, la publication dans Le Monde par deux « journalistes » (familiers du président de la République) des éléments à charge de l'enquête, au mépris du secret, au mépris de la présomption d'innocence, démontrent la collusion entre les officiers du ministère public et ces « investigateurs ».

Cette tentative de disqualification de François Fillon est sans précédent par sa violence et par l'implication ouverte de l'État.

Les électeurs ne s'y tromperont évidemment pas.

Alain Ospital - Daisy Massé

Conteneurs à verre : ce ne sont pas des dépotoirs !



L'intercommunalité (Grand Orly-Seine-Bièvre) a repris la gestion des conteneurs à verre que la commune avait précédemment mis à disposition des Cachanais. 25 conteneurs à verre sont répartis dans la commune, où doivent être déposés les bouteilles, pots et bocaux sans couvercle, ni

bouchon. Autour de ces conteneurs (dont près de la moitié est aujourd'hui enterré), les gestes d'incivilité sont beaucoup trop nombreux : dépôt du verre au pied du conteneur, dépôt sauvage, etc. Ces comportements sont à la fois irrespectueux de l'environnement, de notre cadre de vie et du travail des agents chargés de la collecte. Attention, certains agents municipaux sont assermentés pour verbaliser ceux qui ne respectent pas les collectes. Les amendes s'échelonnent de 38 à 1500€.

+ Retrouver la carte des conteneurs à verre sur : www.ville-cachan.fr rubrique propreté/déchets ménagers.

Comment faire des économies d'énergie ?

Pour protéger l'environnement et pour des raisons financières, il est toujours intéressant de réduire sa facture énergétique. En cette fin d'hiver, pensez d'abord au chauffage (65% des dépenses d'énergie dans une maison) : la température conseillée est de 19° dans les pièces à vivre et 16° dans les chambres. Eteignez les radiateurs quand les fenêtres sont ouvertes pour aérer, purgez régulièrement les radiateurs et faites entretenir votre chaudière une fois par an par un professionnel. Pensez-y : une chaudière entretenue dure 2 à 3 fois plus longtemps et consomme 10% d'énergie en moins. Baisser la température de 1°C, c'est 7% de consommation en moins !



+ d'info : www.ademe.fr

DÉCHETS

Collectes du mois

● Collecte des déchets verts

La collecte des déchets verts est interrompue pendant l'hiver et reprendra le lundi 3 avril. Elle aura lieu désormais le lundi et le mercredi.

● Pensez à la déchèterie mobile !

Elle est mise ponctuellement à la disposition des habitants du Val-de-Marne (sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 6 mois) tous les 2^e samedi du mois. 104 rue Gabriel Péri entre 9h et 13h (entre les ronds-points Lunain/Saussaies)
Prochain rendez-vous : **samedi 11 mars**

● Déchets toxiques

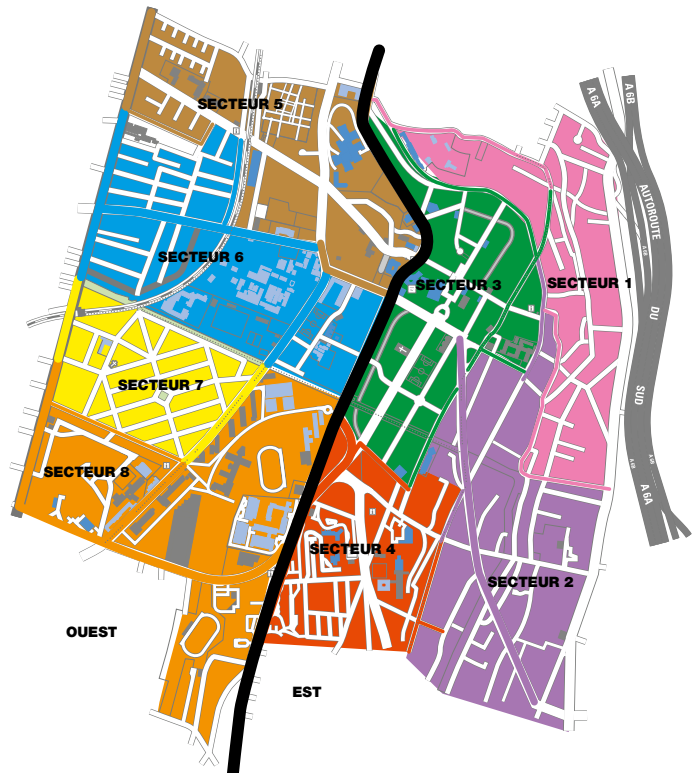
Samedi 18 mars de 9h30 à 12h30 au marché, de 13h30 à 14h45 sur le parking Belgrand et de 15h à 16h30 sur le parking Guichard-Deschamps.
Le camion ONYX collecte les piles et les déchets toxiques.

● La ressourcerie la Mine

Collecte, valorisation et revente de meubles et d'objets.
Dépôt d'objets : du mercredi au samedi de 14h à 18h. Collecte à domicile : prise de rendez-vous au 07 82 95 16 78 / collecte@ressourcerie-la-mine.com
74 avenue de la Convention à Arcueil.

● Collecte sélective des emballages

Ils sont collectés le mardi et le vendredi.



● Collecte des encombrants

Secteur 1 : mardi 7
Secteur 2 : jeudi 2
Secteur 3 : mardi 14
Secteur 4 : jeudi 9
Secteur 5 : mardi 21

Secteur 6 : jeudi 16
Secteur 7 : mardi 28
Secteur 8 : jeudi 23

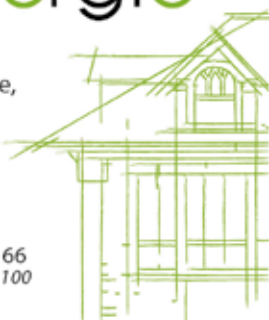
NB : pas de collecte la 5^e semaine du mois

Cap Energie

Isolation thermique, couverture,
traitement de l'humidité,
traitement de charpente,
ravalement, électricité...



06 63 59 84 30 / 06 52 46 52 66
SAS Cap'Energie - RCS 813 734 100



Pompes Funèbres
& Marbrerie

Organisation d'obsèques et marbrerie
MONUMENTS - CAVEAUX - CONTRATS OBSÈQUES



Assistance téléphonique 24 h/24 7j/7

17, avenue Carnot - 94230 Cachan
adc.pfmcachan@hotmail.fr - www.adc-pfm.com
Tél. : 01 41 24 01 23

POUR COMMUNIQUER dans la Revue de CACHAN

Réservez votre
espace publicitaire
dans les
prochaines parutions
du magazine

Tél. : 01 45 26 08 30



31, rue de la Rochefoucauld - 75009 Paris
Tél. : 01 45 26 08 30 - 01 42 82 97 04
E-mail : plc.regie@wanadoo.fr

1200 OPTICIENS
PROFESSIONNELS DE SANTÉ
S'ENGAGENT

Optic 2000

Une nouvelle vision de la vie

OBJECTIF
ZÉRO
DÉPENSE*

Parce que je suis Opticien Optic 2000, un professionnel de santé responsable et engagé pour l'accessibilité et la qualité des soins en optique,

JE M'ENGAGE À :

- Vous proposer une offre adaptée à vos besoins en minimisant autant que possible votre budget optique.
- Vous garantir un équipement (monture et verres) de qualité, conforme à votre ordonnance et adapté à vos besoins et vos usages quel que soit votre budget.
- Vous offrir un conseil et un service de professionnel de la vue responsable.
- Vous permettre de conserver votre équipement dans la durée avec un service après-vente et des garanties adaptés.

www.optic2000.com

*Les opticiens Optic 2000, professionnels de santé, s'engagent à vous proposer une offre adaptée à vos besoins et conforme à votre ordonnance en minimisant autant que possible votre budget optique dans le cadre de la réglementation applicable aux « contrats responsabilité » et des partenariats avec les organismes d'assurance maladie. Cette garantie à condition et à l'occurrence d'un évènement majeur. Conformément à la réglementation en vigueur, votre opticien vous informera individuellement sur le contenu de ses dépenses optiques et les conditions qui vous sont applicables sur le lieu de la vente. Janvier 2017 - SIREN 525 992 018 - RCS Nanterre.

OPTIC 2000

6, avenue Cousin de Méricourt - 94230 CACHAN
01 46 64 28 88



- FENÊTRES PVC / BOIS / ALU
- PERGOLAS
- PORTES D'ENTRÉE
- STORES
- PORTES BLINDÉES
- VOLETS
- PORTES DE GARAGE
- PORTAILS

VOTRE INSTALLATEUR CONSEIL DEPUIS 1985

Alain Peuchot SARL

VOTRE PROJET AU CŒUR DE NOTRE PASSION



01 46 63 36 25

101 av. Aristide Briand • RN 20 • 94230 CACHAN

E-mail : alain.peuchot94@orange.fr • Site : www.replacement-fenêtres-cachan.fr



Ouverture prochaine de votre Centre d'Audition

Courant Janvier

Nous serons heureux de vous accueillir
Bilan auditif gratuit sur demande

17 av. du Pont Royal - 94230 Cachan

Contactez-nous dès maintenant

Tél : 06 12 82 58 06



MENUS DU MOIS DE MARS

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Du 6 au 10 mars	Carottes râpées à la coriandre, mijoté d'agneau au romarin, semoule, Edam, compote pomme- framboise	Salade Rancho, steak haché sauce béarnaise, haricots verts aillés, faisselle, pomme	Salade de pommes de terre et endives, rôti de dinde au thym, brunoise de légumes, camembert, banane	Potage de panais, escalope de porc aux herbes, chou-fleur béchamel, yaourt aromatisé, melon jaune	Salade de tomates et asperges, filet de hoki à l'oseille, riz pilaf, Montboissié, kiwi
Du 13 au 17 mars	Potage aux épinards et Boursin, émincés de porc sauce brune, petits pois et navets, Comté, ananas	Dés de concombres vinaigrette, pâtes au saumon, carré, cocktail de fruits au sirop	Saucisson sec et cornichons, escalope de dinde à la normande, boulgour et aubergines, fromage blanc, poire	Betteraves râpées sauce framboisine, filet de julienne safrané, gratin de fenouil, demi-chèvre, tarte à la noix de coco	Poireaux mimosa, sauté de bœuf au basilic, pommes vapeur, petit suisse aux fruits, orange
Du 20 au 24 mars	Tarte à l'oignon, émincés de veau aux olives, épinards braisés, yaourt nature, kiwi	Salade printanière, poulet rôti au jus, haricots beurre à la tomate, tomme grise, semoule au lait	Salade de tomates, filet de loup à l'orientale, quinoa pilaf, brie, banane	Potage condensé, omelette aux 2 fromages, poêlée de carottes, navets et courgettes, fromage blanc aux fruits, pomme	Salade verte, tartiflette, mimolette, compote pomme-abricot
Du 27 au 31 mars	Pastèque, paëlla de poisson, gouda, crème dessert au praliné	Céleri rémoulade, sauté de dinde Marengo, lentilles corail, Rouy, pruneaux au sirop	Potage lyonnais (potiron), côtes de porc dijonnaises, côtes de blettes gratinées, petit suisse nature, poire	Concombres à la crème, rôti de bœuf froid et ketchup, frites, Saint Nectaire, orange	Salade de maïs vinaigrette au curry, raie à la grenobloise, courgettes à l'ail, yaourt aux fruits, ananas frais



GOMES

PORTAIL FAMILLE

Les réservations pour les vacances de printemps se clôturent le samedi 4 mars. Les réservations pour les mercredis de mai à juillet ont lieu **du 20 mars au 1^{er} avril**. Pour rappel, la réservation est obligatoire pour fréquenter les accueils de loisirs. Vous pouvez:

- réserver en ligne sur le portail famille via le site internet de la Ville : www.ville-cachan.fr
- compléter le formulaire de réservation disponible au service des affaires scolaires et dans les accueils de loisirs.

CARNET DU MOIS DE JANVIER

Bienvenue à

Esteban Apon Diaz ; Noussayba Barsali ; Alice Bendjebbour ; Antoine Betzler ; Emilie Bui ; Avraham Darmon ; Anaëlle David ; Angelina Dorey ; Jahden Dombia ; Aurore Dupacq ; Lauréline Durand ; Agnès Gadoullet ; Lina Ghorbel ; Victoria Gonzalez Freire ; Jayden Jadelus Melinard ; Marie Kouakou ; Aïna Ltaïef ; Mohand Madani ; Bayene Mjehed ; Haïley Pelerin ; Antonina Pinkowicz ; Awa Samassi ; Aleksander Sekmen ; Nicolai Vielhescaze ; Andrea Vitorino.

Ils ou elles se sont uni(e)s :

Ramzi Krikrou et Nassira Rahali.

Ils nous ont quittés

Marcelle Aublant (veuve Louvet) ; René Baffeuf ; Thérèse Baud (veuve Damour) ; Jacqueline Boileau (veuve Bardet) ; Marie Bosc (épouse Santellani) ; André Bosch ; Roland Breton ; Yvonne Capoulade (veuve Poirier) ; Gisèle Cerf (veuve Laudrain) ; Amélie Chartrain ; Thérèse Chirol (veuve Leprince) ; Lucienne Dubois (veuve Clément) ; Liette Fleurié (épouse

Accorsi) ; Jocelyne Ghenassia (épouse Bittoun) ; Ignace Granatelli ; Monique Hivert (épouse Lopez y Milian) ; Jeannine Jahier ; Halima Kanouté (épouse Sow) ; Jeanne Larboulette (veuve Casareto) ; Maurice Laz ; Marcelle Lenfant ; Marie Mannicelli (épouse Ringelstein) ; Marguerite Penot (veuve Laloz) ; Alberte Petit (veuve Bonnet) ; Fernande Sanet (veuve Arouseau) ; Jean-Marie Soki Lumbu ; Augustine Vayer (veuve Fée) ; Colette Veysade (veuve Gachelin) ; Cheikh ZAIDI.

● Horaires de la Mairie

Lundi, mardi, mercredi et vendredi : de 8h15 à 12h et de 13h30 à 17h15.

Jeudi : 13h30 à 19h.

Samedi : de 8h45 à 12h30.

● Commissariat de Cachan

15 rue Marx Dormoy - 01 49 08 51 00

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 18h

● Médiation familiale

Situations conflictuelles au sein de la famille (consultation, médiation). Gratuit.

Jeudi 16 mars de 9h à 17h

Maison Cousté - 19 rue Cousté

- 01 41 98 36 40

● Délégué du défenseur des droits

Tout différend entre les particuliers et l'administration.

Lundi de 18h à 20h. Accueil sur rdv. Service prévention/médiation au 01 41 98 36 40.

● Permanence gratuite d'un avocat

Tous les 3^e samedi du mois de 10h à 12h30, sur rdv. au 01 49 69 69 69

Hôtel de Ville – square de la Libération

● Écrire ensemble

Aide à la rédaction de courriers, documents administratifs (sauf documents fiscaux) et oriente vers les services ou organismes compétents. À la Direction du Développement Social : mardi, mercredi et samedi : 9h à 11h30.

Pas de permanence les samedis précédents les vacances, renseignement au 01 49 69 15 70.

● Point Info Familles

Informations sur les inscriptions en crèche.

Mardis 7 et 21 mars à partir de 17h, grange

Galliéni, 2 rue Galliéni - 01 46 15 04 71 ou

christine.monroc@cg94.fr

● ADIL

Association départementale d'information sur le logement pour les propriétaires et locataires. Tél. : 0820 16 94 94

Mardi 14 et 28 mars de 14h à 17h, à la Direction du Développement Social.

● Service de Soins Infirmiers à Domicile de la Ville de Cachan (ACSMD)

Intervention à domicile, sur prescription médicale, d'infirmières et d'aides-soignantes auprès des Cachanais de plus de 60 ans, handicapés de moins de 60 ans et patients Alzheimer.

Contact : 01 45 47 06 35

● AERA

Accueil, Ecoute, Rencontre, Adolescence est un lieu d'information pour les jeunes et leur famille. Soutien psychologique, guidance parentale, groupes de parole.

Ouvert du lundi 15h au samedi 13h.

19 rue Cousté - 01 45 46 64 39.

● Agent de proximité de la SGP

Laëtitia Hadad est l'agent de proximité missionné par la Société du Grand Paris. Son rôle est de répondre à toutes vos questions sur l'avancée des travaux de la gare et du futur métro. Vous pouvez la joindre au 06 68 85 05 81.

● Permanence gratuite d'un avocat

Le 3^e samedi du mois de 10h à 12h30, sur rendez-vous au 01 49 69 69 69. Hôtel de Ville, square de la Libération

● CLLAJ

Le comité local pour le logement autonome des jeunes aide les jeunes à trouver un logement.

Jeudi : 17h à 19h, 6/12 avenue du président Wilson. Infos au 01 45 46 51 39

● Mission locale INNOVAM

1 rue de la Gare. Infos au 01 41 98 65 00

● Conciliateur de justice

Règlement amiable des différends entre particuliers (hors procédure judiciaire)

Tribunal d'instance de Villejuif.

127/129 rue Jean-Jaurès.

Sur rdv au 01 49 58 12 35.

PHARMACIES DE GARDE

Dimanche 5 mars : pharmacie du Parc, 13 avenue de la Division Leclerc

Dimanche 12 mars : pharmacie Blond blond, 39 rue Emile Raspail à Arcueil

Dimanche 19 mars : pharmacie Talbot, 4 rue Gallieni

Dimanche 26 mars : pharmacie du Chaperon vert, 13 1^{ère} avenue Cité du Chaperon vert à Arcueil.

Pour vos travaux

- d'aménagements extérieurs
- de raccordement à l'égout
- création de bateau d'accès
- de terrassement

Contactez :

SPTP & TP Terrassement
V.R.D.
Assainissement

248 bis, rue Gabriel Péri
94230 CACHAN

Tél : 01 45 47 78 93

Fax : 01 45 47 26 56

E-mail : sptp-tp@wanadoo.fr

Mr. Bricolage

ON PEUT COMPTER SUR LUI

AMÉNAGEMENTS DÉCORATION JARDINERIE BRICOLERIE

en plein cœur du centre ville à Cachan



01 46 65 09 50

**PARKING
200 places
GRATUIT 2h**

**29/31, avenue Louis-Georgon
du lundi au samedi - 9h/19h30**

CENTRE DE REMISE EN FORME

OUVERT 7 JOURS SUR 7

magic
FORM

**PORTES
OUVERTES**

**17.18.19.20
MARS**

85 CLUBS - PLUS DE 50 ACTIVITÉS

COURS COLLECTIFS - PROGRAMMES PERSONNALISÉS
CARDIO TRAINING - MUSCULATION - PILATES - ZUMBA

13/15 Rue Cousté (Centre ville Parking Henouille 2h gratuites) - **94230 CACHAN**

RETROUVEZ-NOUS VITE SUR WWW.MAGICFORMCACHAN.FR - 09 84 29 51 50



GRATUIT